



vivendi

**Rapport financier et
Etats financiers condensés
non audités du 1er trimestre
clos le 31 mars 2010**

VIVENDI

Société anonyme à Directoire et Conseil de surveillance au capital de 6 761 407 229,50 €

Siège Social : 42 avenue de Friedland – 75380 PARIS CEDEX 08

CHIFFRES CLES CONSOLIDES	4
I- RAPPORT FINANCIER POUR LE PREMIER TRIMESTRE 2010	5
1 EVENEMENTS SIGNIFICATIFS	5
1.1 EVENEMENTS SIGNIFICATIFS INTERVENUS AU COURS DU 1 ^{ER} TRIMESTRE 2010	5
1.2 EVENEMENTS SIGNIFICATIFS INTERVENUS DEPUIS LE 31 MARS 2010	6
2 RESULTATS DU PREMIER TRIMESTRE 2010	7
2.1 COMPTE DE RESULTAT CONSOLIDE ET COMPTE DE RESULTAT AJUSTE	7
2.2 ANALYSE DES RESULTATS	8
2.3 PERSPECTIVES 2010	10
3 ANALYSE DES FLUX DE TRESORERIE OPERATIONNELS	11
4 ANALYSE DES PERFORMANCES DES METIERS	13
4.1 CHIFFRE D'AFFAIRES ET RESULTAT OPERATIONNEL AJUSTE PAR METIER	13
4.2 COMMENTAIRES SUR LES PERFORMANCES OPERATIONNELLES DES METIERS CONTROLES	14
5 TRESORERIE ET CAPITAUX	17
5.1 SYNTHESE DE L'EXPOSITION DE VIVENDI AUX RISQUES DE CREDIT ET DE LIQUIDITE	17
5.2 EVOLUTION DE L'ENDETTEMENT FINANCIER NET	18
5.3 ANALYSE DE L'EVOLUTION DE L'ENDETTEMENT FINANCIER NET	19
5.4 EMPRUNTS MIS EN PLACE/REMBOURSES EN 2010	20
5.5 LIGNES DE CREDIT DISPONIBLES ET ECHEANCIER DE REMBOURSEMENT DES EMPRUNTS OBLIGATAIRES	20
5.6 FINANCEMENTS INTRAGROUPE	22
5.7 NOTATION DE LA DETTE FINANCIERE DE VIVENDI ET DE SFR	22
6 DECLARATIONS PROSPECTIVES	22
II- ANNEXE AU RAPPORT FINANCIER : DONNEES FINANCIERES COMPLEMENTAIRES NON AUDITEES	23
1 RECONCILIATION DU CHIFFRE D'AFFAIRES ET DU RESULTAT OPERATIONNEL AJUSTE D'ACTIVISION BLIZZARD US GAAP ET IFRS	23
2 CHIFFRE D'AFFAIRES ET RESULTAT OPERATIONNEL AJUSTE PAR METIER – DONNEES TRIMESTRIELLES 2010 ET 2009	26
III- ETATS FINANCIERS CONDENSES DU PREMIER TRIMESTRE CLOS LE 31 MARS 2010 (NON AUDITES)	28
COMPTE DE RESULTAT CONDENSE	28
TABLEAU DU RESULTAT GLOBAL CONDENSE	29
BILAN CONDENSE	30
TABLEAU DES FLUX DE TRESORERIE CONDENSES	31
TABLEAUX DE VARIATION DES CAPITAUX PROPRES CONDENSES	32
NOTES ANNEXES AUX ETATS FINANCIERS CONDENSES	35
NOTE 1 PRINCIPES COMPTABLES ET METHODES D'EVALUATION	35
NOTE 2 COMPTE DE RESULTAT CONDENSE PAR SECTEUR OPERATIONNEL	36
NOTE 3 CHARGES ET PRODUITS DES ACTIVITES FINANCIERES	38
NOTE 4 IMPOT	38
NOTE 5 RECONCILIATION DU RESULTAT NET, PART DU GROUPE AU RESULTAT NET AJUSTE	39
NOTE 6 RESULTAT PAR ACTION	39
NOTE 7 ENGAGEMENTS	40
NOTE 8 LITIGES	41
NOTE 9 EVENEMENTS POSTERIEURS A LA CLOTURE	43

Chiffres clés consolidés

Données consolidées	Trimestres clos le 31 mars (non audités)		Exercices clos le 31 décembre			
	2010	2009	2009	2008	2007	2006
Chiffre d'affaires	6 924	6 530	27 132	25 392	21 657	20 044
Résultat opérationnel ajusté (EBITA) (a)	1 590	1 393	5 390	4 953	4 721	4 370
Résultat net, part du groupe (b)	598	493	830	2 603	2 625	4 033
Résultat net ajusté (ANI) (a)	736	649	2 585	2 735	2 832	2 614
Endettement financier net (a) (c)	9 496	8 340	9 566	8 349	5 186	4 344
Capitaux propres (b)	27 961	27 319	25 988	26 626	22 242	21 864
Dont Capitaux propres attribuables aux actionnaires de Vivendi SA (b)	23 561	23 098	22 017	22 515	20 342	19 912
Flux nets de trésorerie opérationnels avant investissements industriels (CFFO avant capex, net)	1 737	1 698	7 799	7 056	6 507	6 111
Investissements industriels, nets (capex, net) (d)	(907)	(770)	(2 562)	(2 001)	(1 626)	(1 645)
Flux nets de trésorerie opérationnels (CFFO) (a)	830	928	5 237	5 055	4 881	4 466
Investissements financiers (b)	(340)	(52)	(3 050)	(3 947)	(846)	(3 881)
Désinvestissements financiers	99	10	97	352	456	1 801
Dividendes versés au titre de l'exercice précédent	na* (e)	na*	1 639	1 515	1 387	1 152
Données par action						
Nombre d'actions moyen pondéré en circulation	1 228,8	1 170,2	1 203,2	1 167,1	1 160,2	1 153,4
Résultat net ajusté par action	0,60	0,55	2,15	2,34	2,44	2,27
Nombre d'actions en circulation à la fin de la période (hors titres d'autocontrôle)	1 228,8	1 170,2	1 228,8	1 170,1	1 164,7	1 155,7
Capitaux propres attribuables aux actionnaires de Vivendi SA par action	19,17	19,74	17,92	19,24	17,47	17,23
Dividende versé au titre de l'exercice précédent par action	na* (e)	na*	1,40	1,30	1,20	1,00

Données en millions d'euros, nombre d'actions en millions, données par action en euros.

na* : non applicable.

- Vivendi considère que le résultat opérationnel ajusté (EBITA), le résultat net ajusté (ANI), l'endettement financier net et les flux nets de trésorerie opérationnels (CFFO), mesures à caractère non strictement comptable, sont des indicateurs pertinents des performances opérationnelles et financières du groupe. Chacun de ces indicateurs est défini dans le rapport financier ou à défaut dans l'annexe aux états financiers condensés du premier trimestre 2010. Ils doivent être considérés comme une information complémentaire qui ne peut se substituer à toute autre mesure des performances opérationnelles et financières à caractère strictement comptable, telles que présentées dans les états financiers condensés et leurs notes annexes, ou citées dans le rapport financier. De plus, il convient de souligner que d'autres sociétés peuvent définir et calculer ces indicateurs de manière différente. Il se peut donc que les indicateurs utilisés par Vivendi ne puissent être directement comparés à ceux d'autres sociétés.
- Pour mémoire, Vivendi a choisi d'appliquer par anticipation, avec effet rétroactif au 1^{er} janvier 2009, les normes révisées IFRS 3 (regroupements d'entreprises) et IAS 27 (états financiers consolidés et individuels), dont les incidences sont décrites dans la note 1 de l'annexe aux états financiers consolidés de l'exercice clos le 31 décembre 2009 – pages 187 et suivantes du Document de référence 2009. En conséquence de quoi, certains reclassements ont été effectués dans les états financiers condensés du premier trimestre clos le 31 mars 2009. Se reporter à la note 1 de l'annexe aux états financiers condensés du 1^{er} trimestre clos le 31 mars 2010.
- Pour mémoire, au 31 décembre 2009, Vivendi a modifié sa définition de l'endettement financier net, qui prend désormais en compte certains actifs financiers de gestion de trésorerie dont les caractéristiques (particulièrement la maturité, de 12 mois au maximum) ne répondent pas strictement à celles des équivalents de trésorerie, tels que définis par la recommandation de l'AMF et la norme IAS 7. Compte tenu de l'absence de ce type de placement au cours des exercices antérieurs à 2009, l'application rétroactive de ce changement de présentation n'aurait pas eu d'incidence sur l'endettement financier net des exercices considérés et l'information présentée au titre des exercices 2006 à 2008 est donc homogène. Se reporter à la section 5 du Rapport financier de l'exercice 2009 (pages 166 et suivantes du Document de référence 2009).
- Correspondent aux sorties nettes de trésorerie liées aux acquisitions et cessions d'immobilisations corporelles et incorporelles.
- Le dividende au titre de l'exercice 2009 s'élève à 1,40 euro par action, représentant une distribution globale d'environ 1,7 milliard d'euros, mis en paiement le 11 mai 2010.

I- Rapport financier pour le premier trimestre 2010

Notes préliminaires :

Le présent rapport financier et les états financiers condensés non audités du premier trimestre clos le 31 mars 2010 ont été arrêtés par le Directoire du 11 mai 2010.

Le rapport financier du premier trimestre de l'exercice 2010 se lit en complément du rapport financier de l'exercice clos le 31 décembre 2009 tel qu'il figure dans le Rapport annuel - Document de référence déposé auprès de l'Autorité des marchés financiers (AMF) le 17 mars 2010 sous le numéro D.10-0118 (« Document de référence 2009 », pages 136 et suivantes).

1 Evénements significatifs

1.1 Evénements significatifs intervenus au cours du 1^{er} trimestre 2010

Finalisation de l'acquisition de 100 % de GVT (Holding) S.A. au Brésil

Pour mémoire, le 13 novembre 2009, Vivendi a pris le contrôle de GVT (Holding) S.A. (GVT), premier opérateur alternatif de télécommunications au Brésil, qu'il consolide par intégration globale à compter de cette date. Au 31 décembre 2009, Vivendi détenait 82,45 % du capital de GVT. Une description détaillée de l'opération et de ses impacts dans les comptes de Vivendi figure dans la note 2.1 de l'annexe aux états financiers consolidés de l'exercice clos le 31 décembre 2009 (pages 206 et 207 du Document de référence 2009). Au cours du premier trimestre 2010, Vivendi a acquis directement sur le marché 6,3 millions de titres GVT supplémentaires (représentant 4,59 % du capital de GVT) pour un prix d'acquisition de 144 millions d'euros. Au 31 mars 2010, Vivendi détenait ainsi 87,04 % du capital de GVT.

Le 26 mars 2010, la CVM (*Comissão de Valores Mobiliários*, l'autorité des marchés financiers du Brésil) a autorisé l'offre publique d'acquisition (« l'Offre ») portant sur 17,8 millions de titres GVT, non encore détenus par Vivendi. Le prix d'acquisition dans le cadre de l'Offre s'est élevé à 56 BRL par action, ajusté sur la base du taux SELIC (*Taxa Referencial do Sistema Especial de Liquidação e Custodia*) pour la période comprise entre le 13 novembre 2009 et le 30 avril 2010, date du règlement livraison de l'Offre. A l'issue du processus d'enchères conduit le 27 avril 2010, Vivendi a acquis 16,6 millions de titres GVT pour un montant total de 416 millions d'euros et détient depuis cette date 99,17 % du capital de GVT. Par ailleurs, les actionnaires qui ont accepté l'offre représentant plus des deux tiers des actions enregistrées à l'Offre, GVT sera retiré de la cote après autorisation de la CVM. La participation de Vivendi dans GVT s'élevant désormais à plus de 95 %, GVT va convoquer l'assemblée de ses actionnaires aux fins de procéder au rachat obligatoire des actions restantes au prix de l'offre (ajusté du taux SELIC pour la période comprise entre la date du règlement livraison de l'offre et la date du rachat des actions).

L'ensemble de ces acquisitions complémentaires sont sans incidence sur l'endettement financier net de Vivendi car, conformément aux normes comptables applicables, l'engagement d'achat des intérêts dans le capital de GVT que Vivendi ne détenait pas encore au 31 décembre 2009 (soit 17,55 % du capital de GVT) avait été comptabilisé sous forme de passif financier à court terme, compris dans l'endettement financier net du groupe au 31 décembre 2009, pour un montant de 571 millions d'euros. Au 31 mars 2010, compte tenu des acquisitions de titres et de l'incidence de la couverture de change réalisée au cours du premier trimestre 2010, ainsi que de la mise à jour de l'estimation de l'engagement d'achat des actions restant à acquérir après le 31 mars 2010, le passif financier s'élève à 428 millions d'euros (dont 416 millions d'euros décaissés le 30 avril 2010) au bilan de Vivendi. Enfin, compte tenu de l'ensemble de ces éléments et des achats d'actions à venir après le 31 mars 2010, le prix d'acquisition de 100 % de GVT par Vivendi s'établit à un montant total estimé à 3 037 millions d'euros.

Nouveaux emprunts mis en place par Vivendi SA : Se reporter à la section 5.4 du présent rapport financier.

Rachat des minoritaires de Canal+ France

Dans le cadre du rapprochement des activités de télévision payante en France de Groupe Canal+ et de TPS réalisé en janvier 2007, M6 bénéficiait d'une option de vente à Vivendi de sa participation de 5,1 % dans Canal+ France, dont la valeur actualisée s'élevait à 384 millions d'euros au 31 décembre 2009. Le 22 février 2010, M6 est sorti de Canal+ France après avoir exercé son option de vente. Cette opération est sans incidence sur l'endettement financier net de Vivendi car, conformément aux normes comptables applicables, l'option de vente initialement consentie à M6 avait été comptabilisée sous forme de passif financier, compris dans l'endettement financier net du groupe. Grâce à cette transaction et à celle conclue avec TF1 (se reporter à la section 1.1.1 du Document de référence 2009, page 143), Groupe Canal+ (détenue à 100 % par Vivendi) détient désormais 80 % de Canal+ France.

Par ailleurs, le 15 avril 2010, Vivendi et Groupe Canal+ ont été informés de l'intention de Lagardère d'exercer son droit de liquidité sur sa participation de 20 % dans Canal+ France dans le cadre de la procédure prévue à cet effet dans le pacte d'actionnaires conclu le 4 janvier 2007 (pour sa description, se reporter à la note 26.5 « Pacte d'actionnaires » de l'annexe aux états financiers de l'exercice clos le 31 décembre 2009, page 284 du Document de référence 2009).

Rachat d'actions propres d'Activision Blizzard

Le 10 février 2010, le conseil d'administration d'Activision Blizzard a autorisé la société à mettre en œuvre un nouveau programme de rachat d'actions propres d'un montant maximal de 1 milliard de dollars. Dans le cadre de ce programme, Activision Blizzard a procédé au cours du 1^{er} trimestre clos le 31 mars 2010 au rachat d'environ 8,5 millions de titres pour un montant total de 92 millions de dollars. Par ailleurs, dans le cadre de la finalisation du précédent programme de rachat d'actions propres d'un montant maximum de 1,25 milliard de dollars, Activision Blizzard a procédé sur cette même période au rachat de 1,3 million de titres qu'il s'était engagé à racheter en décembre 2009 pour un montant de 15 millions de dollars. Au total, au cours du 1^{er} trimestre clos le 31 mars 2010, Activision Blizzard a procédé au rachat d'environ 10 millions d'actions propres pour un montant total de 107 millions de dollars (soit 77 millions d'euros). Au 31 mars 2010, Vivendi détient environ 58 % non-dilué d'Activision Blizzard (contre environ 57 % au 31 décembre 2009).

De plus, dans le cadre de l'approbation des comptes de l'exercice 2009, le conseil d'administration d'Activision Blizzard a décidé le paiement d'un dividende en numéraire de 0,15 dollar par action, payé le 2 avril 2010 aux actionnaires enregistrés en date du 22 février 2010, après bourse, représentant une distribution de 108 millions de dollars d'Activision Blizzard en faveur de Vivendi.

Dividende payé par SFR : Se reporter à la section 5.2 du présent rapport financier.

1.2 Événements significatifs intervenus depuis le 31 mars 2010

Dividende payé au titre de l'exercice 2009

Lors de l'assemblée générale annuelle qui s'est tenue le 29 avril 2010, les actionnaires de Vivendi ont approuvé les propositions du Directoire relatives à l'affectation du bénéfice distribuable de l'exercice 2009. En conséquence, le dividende a été fixé à 1,40 euro par action, représentant une distribution globale d'environ 1,7 milliard d'euros, mis en paiement le 11 mai 2010.

2 Résultats du premier trimestre 2010

2.1 Compte de résultat consolidé et compte de résultat ajusté

	COMPTÉ DE RÉSULTAT CONSOLIDÉ		COMPTÉ DE RÉSULTAT AJUSTÉ		
	Trimestres clos le 31 mars		Trimestres clos le 31 mars		
	2010	2009	2010	2009	
Chiffre d'affaires	6 924	6 530	6 924	6 530	Chiffre d'affaires
Coût des ventes	(3 416)	(3 189)	(3 416)	(3 189)	Coût des ventes
Marge brute	3 508	3 341	3 508	3 341	Marge brute
Charges administratives et commerciales hors amortissements des actifs incorporels liés aux regroupements d'entreprises	(1 894)	(1 918)	(1 894)	(1 918)	Charges administratives et commerciales hors amortissements des actifs incorporels liés aux regroupements d'entreprises
Charges de restructuration et autres charges et produits opérationnels	(24)	(30)	(24)	(30)	Charges de restructuration et autres charges et produits opérationnels
Amortissements des actifs incorporels liés aux regroupements d'entreprises	(134)	(148)			
Dépréciations des actifs incorporels liés aux regroupements d'entreprises	-	-			
Résultat opérationnel (EBIT)	1 456	1 245	1 590	1 393	Résultat opérationnel ajusté (EBITA)
Quote-part dans le résultat net des sociétés mises en équivalence	15	26	15	26	Quote-part dans le résultat net des sociétés mises en équivalence
Coût du financement	(118)	(108)	(118)	(108)	Coût du financement
Produits perçus des investissements financiers	-	1	-	1	Produits perçus des investissements financiers
Autres charges et produits financiers	(69)	(77)			
Résultat des activités avant impôt	1 284	1 087	1 487	1 312	Résultat des activités avant impôt ajusté
Impôt sur les résultats	(261)	(225)	(298)	(185)	Impôt sur les résultats
Résultat net des activités	1 023	862			
Résultat net des activités cédées ou en cours de cession	-	-			
Résultat net	1 023	862	1 189	1 127	Résultat net ajusté avant intérêts minoritaires
<i>Dont</i>					<i>Dont</i>
Résultat net, part du groupe	598	493	736	649	Résultat net ajusté
Intérêts minoritaires	425	369	453	478	Intérêts minoritaires
Résultat net, part du groupe par action (en euros)	0,49	0,42	0,60	0,55	Résultat net ajusté par action (en euros)
Résultat net, part du groupe dilué par action (en euros)	0,48	0,42	0,60	0,55	Résultat net ajusté dilué par action (en euros)

Données en millions d'euros, sauf données par action.

Nota : Pour mémoire, lors de la publication de ses états financiers condensés semestriels au 30 juin 2009, Vivendi a choisi d'appliquer par anticipation, avec effet rétroactif au 1^{er} janvier 2009, les normes révisées IFRS 3 – Regroupements d'entreprises, et IAS 27 – Etats financiers consolidés et individuels. Se reporter à la note 1 de l'annexe aux états financiers condensés du premier trimestre clos le 31 mars 2010.

2.2 Analyse des résultats

Au premier trimestre 2010, le **résultat net ajusté** est un bénéfice de 736 millions d'euros (0,60 euro par action) comparé à un bénéfice de 649 millions d'euros en 2009 (0,55 euro par action).

Cette augmentation de 87 millions d'euros (+13,4 %) s'explique essentiellement par les facteurs suivants :

- +197 millions d'euros liés à l'augmentation du résultat opérationnel ajusté, qui s'élève à 1 590 millions d'euros. Cette évolution reflète les performances opérationnelles d'Activision Blizzard (+199 millions d'euros) et de SFR (+24 millions d'euros), ainsi que la consolidation de GVT depuis le 13 novembre 2009 (+43 millions d'euros), partiellement compensées par le recul d'Universal Music Group (-42 millions d'euros) et de Groupe Canal+ (-24 millions d'euros), alors que Groupe Maroc Telecom est stable (-2 millions d'euros) ;
- +25 millions d'euros liés à la diminution de la part des intérêts minoritaires dans le résultat net des filiales ;
- -113 millions d'euros liés à l'augmentation de la charge d'impôt sur les résultats ;
- -11 millions d'euros liés à la diminution de la quote-part dans le résultat des sociétés mises en équivalence ;
- -10 millions d'euros liés à l'augmentation du coût du financement.

Analyse des principales lignes du compte de résultat

Le chiffre d'affaires consolidé s'est élevé à 6 924 millions d'euros, contre 6 530 millions d'euros au premier trimestre 2009, soit une progression de 394 millions d'euros (+6,0 % et +6,0 % à taux de change constant). Pour une analyse du chiffre d'affaires par métier, se référer à la section 4 «Analyse des performances des métiers».

Les charges de restructuration et autres charges et produits opérationnels sont une charge de 24 millions d'euros contre une charge de 30 millions d'euros sur le premier trimestre 2009, soit une diminution de 6 millions d'euros. Sur le premier trimestre 2010, ils comprennent essentiellement des charges de restructuration encourues par UMG (16 millions d'euros, contre 23 millions d'euros pour le premier trimestre 2009).

Le résultat opérationnel ajusté s'est élevé à 1 590 millions d'euros, contre 1 393 millions d'euros au premier trimestre 2009, soit une augmentation de 197 millions d'euros (+14,1 %, et +14,7 % à taux de change constant). Pour une analyse du résultat opérationnel ajusté par métier, se référer à la section 4 «Analyse des performances des métiers».

Les amortissements des actifs incorporels liés aux regroupements d'entreprises se sont élevés à 134 millions d'euros, contre 148 millions d'euros sur le premier trimestre 2009, soit une diminution de 14 millions d'euros. Cette évolution est notamment liée à la diminution de 24 millions d'euros des amortissements des actifs incorporels d'Activision Blizzard. Cette diminution est en partie compensée par l'amortissement de la base clients acquise de GVT en novembre 2009 (14 millions d'euros sur le premier trimestre 2010).

Le résultat opérationnel s'est élevé à 1 456 millions d'euros, contre 1 245 millions d'euros sur le premier trimestre 2009, soit une augmentation de 211 millions d'euros (+16,9 %).

La quote-part dans le résultat net des sociétés mises en équivalence s'est élevée à 15 millions d'euros, contre 26 millions d'euros au premier trimestre 2009. La quote-part du profit en provenance de NBC Universal s'est établie à 15 millions d'euros contre 29 millions d'euros au premier trimestre 2009.

Le coût du financement s'est élevé à 118 millions d'euros, contre 108 millions d'euros sur le premier trimestre 2009, soit une augmentation de 10 millions d'euros.

Dans ce montant, les intérêts sur emprunts se sont élevés à 128 millions d'euros sur le premier trimestre 2010, contre 121 millions d'euros sur le premier trimestre 2009, soit une augmentation de 7 millions d'euros. Cette évolution s'explique par l'augmentation de l'encours moyen des emprunts à 12,5 milliards d'euros sur le premier trimestre 2010 (contre 10,5 milliards d'euros sur le premier trimestre 2009), reflétant essentiellement l'incidence du financement de l'acquisition de GVT fin 2009 (2,5 milliards d'euros), compensée par la baisse du taux d'intérêt moyen des emprunts à 4,09 % sur le premier trimestre 2010 (contre 4,62 % sur le premier trimestre 2009).

De leur côté, les produits du placement des excédents de trésorerie se sont élevés à 10 millions d'euros sur le premier trimestre 2010, contre 13 millions d'euros sur le premier trimestre 2009, soit une baisse de 3 millions d'euros. Cette évolution s'explique principalement par la baisse du taux d'intérêt moyen de placement à 1,12 % sur le premier trimestre 2010 (contre 1,63 % sur le premier trimestre 2009), légèrement compensée par l'augmentation de l'encours moyen des placements à 3,6 milliards d'euros sur le premier trimestre 2010 (contre 3,3 milliards d'euros sur le premier trimestre 2009). Cet encours inclut la trésorerie d'Activision Blizzard ; pour plus de détails, se référer à la section 5 «Trésorerie et capitaux».

Les autres charges et produits financiers sont une charge nette de 69 millions d'euros, contre 77 millions d'euros sur le premier trimestre 2009, soit une diminution de 8 millions d'euros. Pour plus de détails, se référer à la note 3 de l'annexe aux états financiers condensés au 31 mars 2010.

L'impôt sur les résultats est une charge nette de 261 millions d'euros, contre une charge nette de 225 millions d'euros sur le premier trimestre 2009, soit une augmentation de 36 millions d'euros. Cette évolution s'explique notamment par l'augmentation de la charge d'impôt chez Activision Blizzard et SFR, du fait de l'augmentation de leurs résultats taxables, partiellement compensée par l'augmentation de 14 millions d'euros de l'économie d'impôt attendue au titre de l'exercice 2011 dans le cadre du régime du bénéfice mondial consolidé. Le taux effectif de l'impôt sur le résultat net s'établit à 20,6 %, contre 21,2 % au premier trimestre 2009.

Dans le résultat net ajusté, l'impôt est une charge nette de 298 millions d'euros sur le premier trimestre 2010, contre une charge nette de 185 millions d'euros sur la même période en 2009, soit une augmentation de 113 millions d'euros. Le taux effectif de l'impôt dans le résultat net ajusté s'établit à 20,2 %, contre 14,4 % au premier trimestre 2009, l'écart de taux s'expliquant essentiellement par la part des minoritaires de SFR dans l'économie générée par l'utilisation des déficits ordinaires de Neuf Cegetel. En excluant l'incidence des minoritaires de SFR dans l'économie générée par l'utilisation des déficits ordinaires de Neuf Cegetel, le taux effectif de l'impôt dans le résultat net ajusté est stable à 20,8 %, contre 20,6 % au premier trimestre 2009.

La part du résultat net revenant aux intérêts minoritaires s'est élevée à 425 millions d'euros, contre 369 millions d'euros au premier trimestre 2009. Cette progression de 56 millions d'euros s'explique essentiellement par l'augmentation de la part du résultat net revenant aux intérêts minoritaires d'Activision Blizzard.

La part du résultat net ajusté revenant aux intérêts minoritaires s'est élevée à 453 millions d'euros, contre 478 millions d'euros au premier trimestre 2009. L'augmentation de la part du résultat net ajusté revenant aux intérêts minoritaires d'Activision Blizzard (+46 millions d'euros) a été notamment compensée par la diminution de la quote-part des intérêts minoritaires de SFR dans l'économie d'impôt générée par l'utilisation des déficits ordinaires reportés par Neuf Cegetel (9 millions d'euros, contre 80 millions d'euros au premier trimestre 2009).

Au premier trimestre 2010, le **résultat net, part du groupe** est un bénéfice de 598 millions d'euros (0,49 euro par action), contre un bénéfice de 493 millions d'euros au premier trimestre 2009 (0,42 euro par action), soit une augmentation de 105 millions d'euros (21,3 %).

La réconciliation du résultat net, part du groupe au résultat net ajusté est présentée à la note 5 de l'annexe aux états financiers condensés du premier trimestre clos le 31 mars 2010. Sur le premier trimestre 2010, cette réconciliation comprend essentiellement les amortissements des actifs incorporels liés aux regroupements d'entreprises (79 millions d'euros, après impôts et intérêts minoritaires) et l'élimination du reversement de l'actif d'impôt différé (20 millions d'euros) lié à l'utilisation attendue par SFR des déficits ordinaires résiduels de Neuf Cegetel. Sur le premier trimestre 2009, cette réconciliation comprenait notamment l'élimination du reversement de l'actif d'impôt différé (182 millions d'euros) lié à l'utilisation attendue par SFR des déficits ordinaires reportables de Neuf Cegetel et les amortissements des actifs incorporels liés aux regroupements d'entreprises (80 millions d'euros, après impôts et intérêts minoritaires).

2.3 Perspectives 2010

En s'appuyant sur les objectifs financiers de chaque métier, qui sont détaillés ci-après, Vivendi confirme ses prévisions pour l'année 2010 : Vivendi attend une légère croissance du résultat opérationnel ajusté (EBITA) et maintiendra un niveau élevé de dividende. Par ailleurs, Vivendi confirme son engagement de conserver une notation de sa dette financière à long terme à BBB stable (Standard & Poor's et Fitch) / Baa2 stable (Moody's).

- Activision Blizzard relève légèrement ses prévisions : Activision Blizzard prévoit de réaliser en 2010 un résultat opérationnel ajusté (EBITA) de plus de 620 millions d'euros (contre 600 millions d'euros précédemment).
- UMG confirme ses prévisions initiales : UMG prévoit de maintenir une marge d'EBITA à deux chiffres en 2010.
- SFR confirme ses prévisions initiales pour l'activité mobile et relève légèrement ses prévisions pour l'activité Internet à haut débit : pour 2010, les prévisions de SFR sont les suivantes :
 - Mobile : légère baisse de l'EBITDA ;
 - Internet haut débit et fixe : croissance de l'EBITDA (contre légère croissance de l'EBITDA précédemment).
- Groupe Maroc Telecom confirme ses prévisions initiales : Groupe Maroc Telecom prévoit en 2010 une légère croissance de son chiffre d'affaires (en Dirhams) et le maintien d'une rentabilité élevée.
- GVT relève ses prévisions : en normes comptables brésiliennes et en monnaie locale, GVT prévoit de réaliser en 2010 un chiffre d'affaires en hausse de 29 % (contre +26 % précédemment) et un EBITDA ajusté en hausse de 35 % (contre +30 % précédemment).
- Groupe Canal+ confirme ses prévisions initiales : Groupe Canal+ prévoit en 2010 une légère croissance de son résultat opérationnel ajusté (EBITA).

Les prévisions au titre de l'exercice 2010 en termes de chiffre d'affaires, de résultat opérationnel ajusté (EBITA) et de taux de marge d'EBITA (rapport EBITA sur chiffre d'affaires), ainsi que d'EBITDA présentées ci-dessus sont fondées sur des données, hypothèses et estimations considérées comme raisonnables par la Direction de Vivendi. Elles sont susceptibles d'évoluer ou d'être modifiées en raison des incertitudes liées notamment à l'environnement économique, financier, concurrentiel et / ou réglementaire. En outre, la matérialisation de certains risques décrits dans le chapitre 2 du document de référence de l'exercice 2009 pourrait avoir un impact sur les activités du groupe et sa capacité à réaliser ses prévisions au titre de l'exercice 2010.

Par ailleurs, il est rappelé que Vivendi considère que le résultat opérationnel ajusté (EBITA) et l'EBITDA, mesures à caractère non strictement comptable, sont des indicateurs pertinents des performances opérationnelles et financières du groupe. Chacun de ces indicateurs est défini dans le présent document.

3 Analyse des flux de trésorerie opérationnels

Note préliminaire : Vivendi considère que les flux nets de trésorerie opérationnels (CFFO), les flux nets de trésorerie opérationnels avant investissements industriels (CFFO avant capex, net) et les flux nets de trésorerie opérationnels après intérêts et impôts (CFAIT), mesures à caractère non strictement comptable, sont des indicateurs pertinents des performances opérationnelles et financières du groupe. Ils doivent être considérés comme une information complémentaire qui ne peut se substituer aux données comptables telles qu'elles figurent dans le tableau des flux de trésorerie de Vivendi, présenté dans les états financiers condensés du groupe.

Les flux nets de trésorerie opérationnels avant investissements industriels (CFFO avant capex, net) générés par les métiers se sont élevés à 1 737 millions d'euros au premier trimestre 2010 (contre 1 698 millions d'euros au premier trimestre 2009), en hausse de 39 millions d'euros (+2,3 %). Cette évolution traduit notamment l'intégration de GVT en novembre 2009 et la baisse sur la période des investissements de contenus (-47 millions d'euros) et des dépenses de restructuration payées (-27 millions d'euros), partiellement compensées par l'évolution de l'EBITDA net de la variation du besoin en fonds de roulement (-24 millions d'euros) et la diminution des dividendes reçus des sociétés mises en équivalence (-11 millions d'euros). Au premier trimestre 2010, le dividende reçu de NBC Universal s'élève à 122 millions d'euros (contre 134 millions d'euros sur la même période en 2009).

Sur le premier trimestre 2010, les investissements industriels, nets se sont élevés à 907 millions d'euros (contre 770 millions d'euros sur le premier trimestre 2009), en hausse de 137 millions d'euros (+17,8 %), du fait notamment de l'intégration de GVT en novembre 2009 (+69 millions d'euros) et de la croissance des investissements de Maroc Telecom (+67 millions d'euros). Ainsi, après la prise en compte des investissements industriels nets, les flux nets de trésorerie opérationnels (CFFO) générés par les métiers se sont élevés à 830 millions d'euros (contre 928 millions d'euros sur le premier trimestre 2009), en diminution de 98 millions d'euros (-10,6 %).

Les flux nets de trésorerie opérationnels après intérêts et impôts (CFAIT) se sont élevés à 558 millions d'euros (contre 598 millions d'euros sur le premier trimestre 2009), en diminution de 40 millions d'euros (-6,7 %). La baisse du CFFO est notamment compensée par la diminution des impôts payés (-107 millions d'euros), principalement liée à l'absence de paiement par SFR d'acompte sur l'impôt au cours du premier trimestre 2010. Par ailleurs, l'évolution du CFAIT comprend aussi l'augmentation des intérêts payés (-10 millions d'euros) et l'incidence favorable au premier trimestre 2009 de gains de change (-49 millions d'euros).

(en millions d'euros)	Trimestres clos le 31 mars			
	2010	2009	V€	V%
Chiffre d'affaires	6 924	6 530	+394	+6,0%
Charges d'exploitation hors amortissements et dépréciations	(4 716)	(4 566)	-150	-3,3%
EBITDA	2 208	1 964	+244	+12,4%
Dépenses de restructuration payées	(21)	(48)	+27	+56,3%
Investissements de contenus, nets	(95)	(142)	+47	+33,1%
Neutralisation de la variation des provisions incluses dans l'EBITDA	(140)	(78)	-62	-79,5%
Autres éléments opérationnels	(3)	(13)	+10	+76,9%
Autres éléments de la variation nette du besoin en fonds de roulement opérationnel	(335)	(119)	-216	x 2,8
Flux nets de trésorerie provenant des activités opérationnelles avant impôt	1 614	1 564	+50	+3,2%
Dividendes reçus de sociétés mises en équivalence	123	134	-11	-8,2%
<i>Dont NBC Universal</i>	122	134	-12	-9,0%
Dividendes reçus de participations non consolidées	-	-	-	na*
Flux nets de trésorerie opérationnels avant investissements industriels (CFFO avant capex, net)	1 737	1 698	+39	+2,3%
Investissements industriels, nets (capex, net)	(907)	(770)	-137	-17,8%
<i>Dont SFR</i>	(547)	(530)	-17	-3,2%
<i>Groupe Maroc Telecom</i>	(203)	(136)	-67	-49,3%
<i>GVT</i>	(69)	na*	na*	na*
Flux nets de trésorerie opérationnels (CFFO)	830	928	-98	-10,6%
Intérêts nets payés	(118)	(108)	-10	-9,3%
Autres flux liés aux activités financières	(35)	4	-39	na*
Décaissements liés aux activités financières	(153)	(104)	-49	-47,1%
Impôts nets (payés)/encaissés	(119)	(226)	+107	+47,3%
Flux nets de trésorerie opérationnels après intérêts et impôts (CFAIT)	558	598	-40	-6,7%

na* : non applicable

- L'EBITDA, mesure à caractère non strictement comptable, est défini dans la section 4.2 du présent rapport financier.
- Présentés dans les activités opérationnelles du tableau des flux de trésorerie de Vivendi (se référer à la section 5.3).
- Présentés dans les activités d'investissement du tableau des flux de trésorerie de Vivendi (se référer à la section 5.3).
- Correspondent aux acquisitions d'immobilisations corporelles et incorporelles, nettes des cessions telles que présentées dans les activités d'investissement du tableau des flux de trésorerie de Vivendi (se référer à la section 5.3).
- Présentés dans les activités de financement du tableau des flux de trésorerie de Vivendi (se référer à la section 5.3).

4 Analyse des performances des métiers

4.1 Chiffre d'affaires et résultat opérationnel ajusté par métier

(en millions d'euros)	Trimestres clos le 31 mars			
	2010	2009	% Variation	% Variation à taux de change constant
Chiffre d'affaires				
Activision Blizzard	945	731	+29,3%	+33,4%
Universal Music Group	889	1 026	-13,4%	-12,6%
SFR	3 085	3 028	+1,9%	+1,9%
Groupe Maroc Telecom	660	640	+3,1%	+4,4%
GVT	214	na*	na*	na*
Groupe Canal+	1 145	1 119	+2,3%	+1,7%
Activités non stratégiques et autres, et élimination des opérations intersegment	(14)	(14)	-	-
Total Vivendi	6 924	6 530	+6,0%	+6,0%
Résultat opérationnel ajusté (EBITA)				
Activision Blizzard	377	178	x 2,1	x 2,2
Universal Music Group	68	110	-38,2%	-37,7%
SFR	634	610	+3,9%	+3,9%
Groupe Maroc Telecom	284	286	-0,7%	+0,6%
GVT	43	na*	na*	na*
Groupe Canal+	230	254	-9,4%	-9,9%
Holding & Corporate	(38)	(37)	-2,7%	-2,1%
Activités non stratégiques et autres	(8)	(8)	-	-
Total Vivendi	1 590	1 393	+14,1%	+14,7%

na* : non applicable.

Les données présentées ci-dessus tiennent compte de la consolidation des entités suivantes à compter des dates indiquées :

- chez Groupe Maroc Telecom, Sotelma (1^{er} août 2009),
- GVT (13 novembre 2009).

4.2 Commentaires sur les performances opérationnelles des métiers contrôlés

Note préliminaire : La Direction évalue la performance des métiers contrôlés et leur alloue des ressources nécessaires à leur développement en fonction de certains indicateurs de performances opérationnelles, dont notamment le résultat opérationnel ajusté (EBITA) et l'EBITDA (Earnings Before Interest, Taxes, Depreciation and Amortization), mesures à caractère non strictement comptable.

- La différence entre le résultat opérationnel ajusté (EBITA) et le résultat opérationnel (EBIT) est constituée par l'amortissement des actifs incorporels liés aux regroupements d'entreprises et les dépréciations des écarts d'acquisition et autres actifs incorporels liés aux regroupements d'entreprises, qui sont inclus dans le résultat opérationnel. Se reporter à la note 1.2.3 de l'annexe aux états financiers consolidés de l'exercice clos le 31 décembre 2009 (page 188 du Document de référence 2009).
- Selon la définition de Vivendi, l'EBITDA correspond au résultat opérationnel ajusté (EBITA) tel que présenté dans le compte de résultat consolidé, avant les amortissements et les dépréciations des immobilisations corporelles et incorporelles, les coûts de restructuration, le résultat de cession d'actifs corporels et incorporels et les autres éléments opérationnels non récurrents (tels qu'ils sont présentés dans le compte de résultat condensé par secteur opérationnel. Se reporter à la note 2 de l'annexe aux états financiers condensés du 1^{er} trimestre clos le 31 mars 2010.

En outre, il convient de souligner que d'autres sociétés peuvent définir et calculer l'EBITA et l'EBITDA de manière différente de Vivendi. Il se peut donc que ces indicateurs ne puissent pas être directement comparés à ceux d'autres sociétés.

Activision Blizzard (Intérêt économique de Vivendi : environ 58 %, non dilué, au 31 mars 2010)

Activision Blizzard a, une nouvelle fois, annoncé des résultats significativement meilleurs que prévu. Cette performance trimestrielle s'explique par les succès de *World of Warcraft* et de *Call of Duty*. Lancé le 10 novembre 2009, *Call of Duty: Modern Warfare 2* a été le jeu le plus vendu en Europe et aux Etats-Unis lors des trois premiers mois de cette année, ce qui reflète le succès continu de notre catalogue de jeux. En outre, pendant ce trimestre, Activision Blizzard a lancé *How To Train Your Dragon* (DreamWorks) et *Call of Duty: Modern Warfare 2 Stimulus Package*, qui a pulvérisé tous les records de vente sur la Xbox LIVE avec plus d'un million de téléchargements au cours des premières 24 heures.

Le chiffre d'affaires s'est élevé à 945 millions d'euros, en hausse de 29,3 % par rapport au premier trimestre 2009. Le résultat opérationnel ajusté (EBITA) a plus que doublé pour atteindre 377 millions d'euros. Ces résultats bénéficient des principes comptables qui requièrent que le chiffre d'affaires et les coûts des ventes associés d'un jeu ayant une composante en ligne soient différés sur la période estimée d'utilisation du consommateur. Au 31 mars 2010, le solde de la marge opérationnelle différée s'élevait à 464 millions d'euros, contre 733 millions d'euros au 31 décembre 2009 et 379 millions d'euros au 31 mars 2009.

Activision Publishing vient d'annoncer une alliance de 10 ans avec Bungie, l'un des tous premiers studios de l'industrie des jeux vidéo et le développeur de franchises à succès comme *Halo*, *Myth* et *Marathon*. Ce partenariat permettra à Activision Blizzard de développer son portefeuille avec une nouvelle franchise d'un des studios les plus créatifs et les plus reconnus de l'industrie des jeux.

En outre, Blizzard Entertainment a récemment confirmé la mise en vente dès le 27 juillet 2010 du très attendu jeu de stratégie en temps réel *StarCraft II: Wings of Liberty*.

Le 15 avril 2010, Activision Blizzard a relevé ses objectifs 2010 de bénéfice par action US GAAP et US non-GAAP¹, précédemment annoncés le 10 février 2010. La société attend toujours un chiffre d'affaires net US GAAP de 4,2 milliards de dollars et un chiffre d'affaires net US non-GAAP de 4,4 milliards de dollars. Pour l'année 2010, elle prévoit désormais un bénéfice par action dilué US GAAP de 0,49 dollar (contre 0,09 dollar en 2009). En base US non-GAAP, elle anticipe un bénéfice par action dilué de 0,72 dollar pour 2010 (contre 0,69 dollar en 2009).

Universal Music Group (UMG) (Intérêt économique de Vivendi : 100 %)

Le chiffre d'affaires d'Universal Music Group (UMG) s'est élevé à 889 millions d'euros, en retrait de 13,4 % par rapport au premier trimestre 2009 (-12,6% à taux de change constant). Cette évolution résulte de la baisse des ventes de musique enregistrée, notamment en Europe et en Asie, liée à un nombre plus faible de sorties d'albums majeurs locaux et internationaux et au repli de la demande pour les CD.

Malgré une forte croissance des téléchargements de musique, notamment hors d'Amérique du Nord, les ventes numériques ont baissé de 1,7 % à taux de change constant, du fait des faibles ventes de sonneries de téléphones portables.

¹ Pour la définition de la base non-GAAP, se reporter à l'annexe du présent rapport financier.

Parmi les meilleures ventes du trimestre, figurent les titres de Lady Gaga, des Black Eyed Peas, de Justin Bieber et de Stromae.

Le résultat opérationnel ajusté (EBITA) d'UMG s'est élevé à 68 millions d'euros, en baisse de 38,2 % par rapport au premier trimestre 2009 (-37,7 % à taux de change constant). Le repli des marges lié au recul du chiffre d'affaires n'a été que partiellement compensé par les actions de maîtrise des coûts.

SFR (Intérêt économique de Vivendi : 56 %)

Le chiffre d'affaires de SFR s'est élevé à 3 085 millions d'euros, en hausse de 1,9 % par rapport au premier trimestre 2009, malgré un contexte concurrentiel toujours très vif et les fortes baisses de tarifs liées aux décisions des régulateurs nationaux et européens. La politique d'investissement dans les bases clients mobile et Internet haut débit (acquisitions, fidélisations et migrations) et le développement de l'Internet mobile ont plus que compensé les effets des décisions prises par les régulateurs.

Le chiffre d'affaires de l'activité mobile² s'est élevé à 2 185 millions d'euros, en progression de 0,2 % par rapport au premier trimestre 2009. Le chiffre d'affaires des services mobiles³ a reculé de 1,2 % à 2 079 millions d'euros. Hors impacts de la baisse de 31 % des prix régulés de terminaison d'appels mobile intervenue au 1^{er} juillet 2009 et de la baisse de 33 % des prix de terminaison d'appels SMS intervenue au 1^{er} février 2010, le chiffre d'affaires des services mobiles a progressé de 4,3 %.

Au cours du premier trimestre 2010, SFR a réalisé une bonne performance commerciale avec près de 225 000 nouveaux abonnés mobiles nets. Le succès de l'iPhone se confirme avec 227 000 nouveaux clients. Le parc d'abonnés mobiles a atteint 15,032 millions de clients à fin mars 2010, soit une amélioration de 4,2 points du mix client en un an à 73,8 %. Grâce aux « smartphones », la part des services de données dans le chiffre d'affaires des services mobiles passe de 21,9 % au premier trimestre 2009 à 26,5 % au premier trimestre 2010.

Le chiffre d'affaires de l'activité fixe et Internet haut débit² s'est élevé à 981 millions d'euros, en hausse de 5,0 % par rapport à la même période de 2009. Plus particulièrement, le chiffre d'affaires de l'Internet haut débit Grand Public a progressé de 14,6 % à 471 millions d'euros.

SFR réalise à nouveau une excellente performance commerciale dans le domaine de l'Internet haut débit. La croissance nette du parc de clients s'est élevée à 148 000 nouveaux clients actifs. A fin mars 2010, le parc total de clients à l'Internet haut débit s'élève à 4,592 millions, en croissance de 13,6 % par rapport à fin mars 2009. Grâce à sa croissance organique, SFR reprend la deuxième place du marché de l'Internet haut débit.

Le résultat opérationnel ajusté avant amortissements (EBITDA) de SFR s'est élevé à 985 millions d'euros, en progression de 2,6 % par rapport au premier trimestre 2009.

Le résultat opérationnel ajusté avant amortissements de l'activité mobile s'est élevé à 834 millions d'euros, en augmentation de 0,8 % par rapport au premier trimestre 2009. La croissance des bases clients et celle des usages de services de données et de SMS ont compensé la baisse des prix des terminaisons d'appel (voix et SMS).

Le résultat opérationnel ajusté avant amortissements de l'activité fixe et Internet haut débit s'est établi à 151 millions d'euros, en hausse de 13,5 % par rapport à la même période en 2009, reflétant les effets positifs de la croissance tirée par le haut débit.

Le résultat opérationnel ajusté (EBITA) de SFR s'est élevé à 634 millions d'euros, en progression de 3,9 % par rapport au premier trimestre 2009.

Groupe Maroc Telecom (Intérêt économique de Vivendi : 53 %)

Groupe Maroc Telecom a réalisé un chiffre d'affaires de 660 millions d'euros, en hausse de 3,1 % par rapport au premier trimestre 2009 (+0,5 % à taux de change et périmètre⁴ constants).

La base clients du groupe a atteint près de 22,4 millions au 31 mars 2010, en progression de 14 % par rapport à fin mars 2009, grâce à la poursuite de la croissance des activités mobiles aussi bien au Maroc que dans l'ensemble des filiales en Afrique.

Groupe Maroc Telecom a réalisé un résultat opérationnel ajusté avant amortissements (EBITDA) de 380 millions d'euros, en croissance de 4,0 % à taux de change et périmètre constants (+0,4 % à taux de change et périmètre réels) et un résultat opérationnel ajusté (EBITA) de 284 millions d'euros, en hausse de 6,3 % à taux de change et périmètre constants par rapport au premier trimestre 2009 (-0,7 % à taux de change et périmètre réels).

La progression du résultat opérationnel ajusté (EBITA) s'explique par l'effet conjugué de la hausse du chiffre d'affaires, de la maîtrise des coûts opérationnels et de l'amélioration notable de la marge globale des filiales.

² Les chiffres d'affaires de l'activité mobile et de l'activité Internet à haut débit et fixe sont présentés avant élimination des opérations intersegment au sein de SFR.

³ Le chiffre d'affaires des services mobiles correspond au chiffre d'affaires de l'activité mobile, hors celui lié aux ventes d'équipement.

⁴ Le périmètre constant illustre les effets de la consolidation de Sotelma, comme si elle s'était effectivement produite le 1^{er} janvier 2009, et le désengagement de Mobisud France. Pour information, le chiffre d'affaires de Sotelma s'est élevé à 27 millions d'euros au premier trimestre 2009.

GVT (Intérêt économique de Vivendi : environ 87 % au 31 mars 2010⁵)

Dans le compte de résultat consolidé de Vivendi au premier trimestre 2010, le chiffre d'affaires et le résultat opérationnel ajusté (EBITA) de GVT s'élevaient respectivement à 214 millions d'euros et à 43 millions d'euros (pour mémoire, Vivendi a pris le contrôle de GVT, le 13 novembre 2009, et consolide cette société depuis cette date).

En normes comptables brésiliennes, le chiffre d'affaires de GVT s'élève à 513 millions de réals brésiliens (BRL), en augmentation de 36,5 %. Etant donné l'appréciation du real, cette hausse aurait atteint 70 % exprimée en euros.

La croissance du chiffre d'affaires au premier trimestre 2010 est principalement liée à l'augmentation de 65,9 % du chiffre d'affaires des lignes Internet haut débit et à la hausse de 31,6 % du chiffre d'affaires des lignes Voix. La croissance nette des lignes en service s'est élevée à 301 400 lignes, en forte augmentation de 59,9 % par rapport au premier trimestre 2009 grâce à l'attractivité des offres compétitives de GVT.

L'EBITDA ajusté⁶ s'est établi à 207 millions de BRL, en hausse de 46,8 %. Etant donné l'appréciation du real, cette hausse aurait atteint 83 % exprimée en euros. En conséquence, la marge d'EBITDA ajusté a atteint 40,3 %, contre 37,5 % au premier trimestre 2009, soit une hausse de 2,8 points. Ces augmentations sont liées à la concentration de GVT sur le développement des activités aux marges les plus élevées et sur des offres produits adaptées, combiné à l'optimisation constante de ses coûts.

Au premier trimestre, GVT a annoncé l'élargissement de sa couverture de la région Nord-Est à trois nouvelles villes : Fortaleza (Etat de Ceara), Joao Pessoa et Campina Grande (Etat de Paraiba).

Depuis l'arrivée de Vivendi, GVT a accru ses investissements visant à accélérer son expansion géographique. Pour l'ensemble de l'année 2010, GVT a décidé d'augmenter de 205 millions de BRL son programme d'investissement, le portant ainsi à 1,1 milliard de BRL. Il va notamment accélérer son développement dans les régions du Nord-Est et du Sud-Est, en lançant des offres dans 12 à 15 nouvelles villes d'ici au mois de décembre.

Fort de ces résultats supérieurs aux attentes, GVT a relevé ses perspectives annuelles en normes comptables brésiliennes et en monnaies locales : pour 2010, il attend désormais une croissance de 35 % de son EBITDA ajusté et de 29 % de son chiffre d'affaires.

Groupe Canal+ (Intérêt économique de Vivendi : 100 % ; intérêt économique de Vivendi dans Canal+ France : 80 % au 31 mars 2010⁵)

Le chiffre d'affaires de Groupe Canal+ s'est établi à 1 145 millions d'euros, en croissance de 2,3 % par rapport au premier trimestre 2009.

Au cours des douze derniers mois, le portefeuille de Canal+ France (Métropole, DOM-TOM, Afrique) a enregistré une progression nette de 315 000 abonnements. En France métropolitaine, le premier trimestre 2010 a été marqué par une croissance des recrutements par rapport à fin mars 2009 et par une baisse du taux de résiliation des abonnés numériques (churn), qui se situe à 12 %, contre 13,3 % à fin mars 2009. La progression du portefeuille est aussi soutenue par les bonnes performances de Canal+ et CanalSat dans les territoires couverts par Canal Overseas (DOM-TOM, Afrique dont Maghreb). Canal+ en Pologne poursuit son développement malgré le contexte concurrentiel, et le chiffre d'affaires de StudioCanal est temporairement impacté par un décalage de ses ventes hors de France.

Le résultat opérationnel ajusté (EBITA) de Groupe Canal+ s'est établi à 230 millions d'euros, contre 254 millions d'euros à fin mars 2009. Cette évolution s'explique par un effet de calendrier temporaire, avec une journée de Ligue 1 de football supplémentaire par rapport au premier trimestre 2009. L'effort d'investissement plus important dans la conquête d'abonnés s'est traduit par les bonnes performances commerciales enregistrées au premier trimestre en France métropolitaine. A la suite de l'intensification de la migration des abonnés Canal+ vers le numérique, le portefeuille analogique passe à fin mars sous le seuil des 200 000, représentant désormais moins de 5 % du portefeuille de Canal+.

Groupe Canal+ a poursuivi ses investissements à l'international en particulier avec le lancement réussi début 2010 de son bouquet de chaînes K+ au Vietnam.

Holding & Corporate

Le résultat opérationnel ajusté de Holding & Corporate s'établit à -38 millions d'euros (comparé à - 37 millions d'euros pour le premier trimestre 2009).

⁵ Se reporter à la section 1.1 du présent rapport financier.

⁶ L'EBITDA ajusté, mesure des performances utilisée par la Direction de GVT, est calculé comme étant le résultat net de la période hors impôts sur les résultats, produits et charges financières, amortissements et dépréciations, résultat de cessions ou de transferts d'immobilisations/résultat exceptionnel et charges liées aux stock-options.

5 Trésorerie et capitaux

Note préliminaire :

Vivendi considère que l'« endettement financier net », agrégat à caractère non strictement comptable, est un indicateur pertinent de la mesure de l'endettement du groupe. Au 31 décembre 2009, Vivendi a modifié sa définition de l'endettement financier net, qui prend désormais en compte certains actifs financiers de gestion de trésorerie dont les caractéristiques (particulièrement la maturité de 12 mois au maximum) ne répondent pas strictement à celles des équivalents de trésorerie, tels que définis par la recommandation de l'AMF et la norme IAS 7. L'endettement financier net doit être considéré comme une information complémentaire, qui ne peut pas se substituer aux données comptables telles qu'elles figurent au bilan condensé, ni à toute autre mesure de l'endettement à caractère strictement comptable. La Direction de Vivendi utilise l'endettement financier net dans un but informatif et de planification, ainsi que pour se conformer à certains de ses engagements, en particulier les covenants financiers. Se reporter à la section « Trésorerie et capitaux » du Rapport financier de l'exercice 2009 (pages 166 et suivantes du Document de référence 2009).

5.1 Synthèse de l'exposition de Vivendi aux risques de crédit et de liquidité

Les principaux éléments permettant notamment d'apprécier la situation financière de Vivendi sont les suivants :

- Au 31 mars 2010, l'endettement financier net du groupe s'élève à 9,5 milliards d'euros.
 - Dans ce montant, l'endettement financier net de SFR représente 6,6 milliards d'euros, y compris les lignes de crédit de 3,4 milliards d'euros accordées par Vivendi SA à SFR à des conditions de marché. L'endettement financier net du groupe intègre aussi la trésorerie nette d'Activision Blizzard pour 2,4 milliards d'euros au 31 mars 2010 (y compris les bons des agences gouvernementales américaines) contre 2,2 milliards d'euros au 31 décembre 2009. Se reporter à la section 5.2 infra.
 - Le montant des emprunts obligataires de Vivendi SA et SFR s'élève à 8,1 milliards d'euros (y compris l'emprunt obligataire de 750 millions d'euros à 7 ans, émis en mars 2010) et représente environ 64 % des emprunts bruts, contre 62 % au 31 décembre 2009. La durée moyenne économique des emprunts obligataires du groupe s'élève à 4,2 années, contre 4,1 années au 31 décembre 2009.
- Au 11 mai 2010, date de la réunion du Directoire de Vivendi arrêtant les comptes du premier trimestre clos le 31 mars 2010 :
 - Les lignes de crédit disponibles de Vivendi SA, nettes des billets de trésorerie, s'élèvent à 2,6 milliards d'euros. De son côté, SFR dispose de lignes de crédit disponibles, nettes des billets de trésorerie, s'élevant à environ 1,9 milliard d'euros. Les lignes bancaires de Vivendi SA et SFR sont sujettes au respect de plusieurs covenants financiers calculés le 30 juin et le 31 décembre de chaque année. En cas de non-respect de ces derniers, les prêteurs pourraient demander l'annulation ou le remboursement anticipé des lignes de crédit. Au 31 décembre 2009, Vivendi SA et SFR respectaient leurs covenants financiers (se reporter à la note 22.6 des états financiers consolidés de l'exercice clos le 31 décembre 2009 – page 259 du Document de référence 2009).
 - La notation de la dette du groupe s'établit à BBB Stable (Standard & Poor's et Fitch) et Baa2 Stable (Moody's) et sa durée moyenne économique⁷ est de 4,1 années contre 3,9 années à fin 2009. La notation de la dette de SFR s'établit à BBB+ (Fitch) et sa durée moyenne économique⁸ est de 2,2 années contre 2,3 années à fin 2009.
 - Le montant des emprunts obligataires de Vivendi SA et SFR s'élève à 7,5 milliards d'euros et représente environ 59 % des emprunts bruts (après le remboursement de l'emprunt obligataire de 630 millions d'euros intervenu en avril 2010), contre 62 % au 31 décembre 2009. La durée moyenne économique des emprunts obligataires du groupe s'élève à 4,4 années.

⁷ Selon laquelle toute la capacité de tirage sur les lignes de crédits à moyen terme disponibles dans le groupe peut être utilisée pour rembourser les emprunts les plus courts existant dans le groupe.

⁸ Hors dette intragroupe avec Vivendi.

5.2 Evolution de l'endettement financier net

Au 31 mars 2010, l'endettement financier net de Vivendi s'élève à 9 496 millions d'euros (contre 9 566 millions d'euros au 31 décembre 2009), dans lequel SFR représente 70 % (contre 62 % à fin 2009), étant rappelé que SFR a procédé en janvier 2010 au règlement en faveur de ses actionnaires d'un acompte sur dividende d'un milliard d'euros (dont 441 millions d'euros en faveur de Vodafone) au titre de l'exercice 2009.

L'endettement financier net de Vivendi intègre aussi la situation de trésorerie nette positive d'Activision Blizzard pour 2 441 millions d'euros, dont les bons des agences gouvernementales américaines à plus de trois mois d'échéance pour 420 millions d'euros (560 millions de dollars) (« U.S. government agency securities »), classés en actifs financiers à court terme dans le bilan consolidé.

(en millions d'euros)	31 mars 2010		31 décembre 2009	
	Vivendi	dont SFR	Vivendi	dont SFR
Emprunts et autres passifs financiers	13 390	7 179	13 262	6 482
Dont emprunts et autres passifs financiers à long terme (a)	9 019	2 013	8 355	2 211
emprunts et autres passifs financiers à court terme (a)	4 371	1 766	4 907	1 621
lignes de crédit accordées par Vivendi SA à SFR	-	3 400	-	2 650
Instruments financiers dérivés à l'actif (b)	(55)	(4)	(30)	(2)
Dépôts en numéraire adossés à des emprunts (b)	(41)	-	(49)	-
Actifs financiers de gestion de trésorerie (b) (c)	(420)	-	(271)	-
	12 874	7 175	12 912	6 480
Trésorerie et équivalents de trésorerie (a)	(3 378)	(567)	(3 346)	(545)
Dont trésorerie et équivalents de trésorerie d'Activision Blizzard	(2 021)	na*	(1 925)	na*
Endettement financier net	9 496	6 608	9 566	5 935

na* : non applicable.

- Tels que présentés au bilan consolidé.
- Inclus au bilan consolidé dans les rubriques d'actifs financiers.
- Correspond aux bons des agences gouvernementales américaines à plus de trois mois d'échéance (« U.S. government agency securities ») d'Activision Blizzard.

Au cours du premier trimestre 2010, l'endettement financier net a diminué de 70 millions d'euros : la trésorerie nette a augmenté de 32 millions d'euros et les emprunts et autres instruments dérivés ont diminué de 38 millions d'euros.

Les sorties nettes de trésorerie liées aux activités d'investissement se sont élevées à 1 025 millions d'euros, correspondant essentiellement aux investissements industriels, nets (907 millions d'euros) et aux achats supplémentaires de titres GVT (144 millions d'euros). Ces investissements financiers sont partiellement compensés par les dividendes reçus de NBC Universal (122 millions d'euros).

Les sorties nettes de trésorerie liées aux activités de financement se sont élevées à 608 millions d'euros, comprenant principalement le dividende versé par SFR à son actionnaire minoritaire (441 millions d'euros), les décaissements liés à l'exercice par M6 de son option de vente de sa participation minoritaire dans Canal+ France (384 millions d'euros) et le programme de rachat d'actions propres d'Activision Blizzard (77 millions d'euros), partiellement compensés par l'émission par Vivendi SA d'un emprunt obligataire de 750 millions d'euros (se reporter à la section 5.4 *supra*).

Ces sorties nettes de trésorerie ont été pour l'essentiel financées par les entrées nettes de trésorerie liées aux activités opérationnelles (1 495 millions d'euros). Pour une analyse détaillée des flux nets de trésorerie provenant des activités opérationnelles, se reporter à la section 3 « Analyse des flux de trésorerie opérationnels » *supra*.

(en millions d'euros)	Trésorerie et équivalents de trésorerie	Emprunts et autres (a)	Impact sur l'endettement financier net
Endettement financier net au 31 décembre 2009	(3 346)	12 912	9 566
Flux nets liés aux :			
Activités opérationnelles	(1 495)	-	(1 495)
Activités d'investissement	1 025	(255)	770
Activités de financement	608	131	739
Effet de change	(170)	86	(84)
Variation de l'endettement financier net au cours de la période	(32)	(38)	(70)
Endettement financier net au 31 mars 2010	(3 378)	12 874	9 496

- « Autres » comprend les engagements d'achat d'intérêts minoritaires, les instruments financiers dérivés, les dépôts en numéraire adossés à des emprunts ainsi que les actifs financiers de gestion de trésorerie.

5.3 Analyse de l'évolution de l'endettement financier net

(en millions d'euros)	Se référer à la section	Sur le premier trimestre 2010		
		Impact sur la trésorerie et équivalents de trésorerie	Impact sur les emprunts et autres	Impact sur l'endettement financier net
Résultat opérationnel	2	(1 456)	-	(1 456)
Retraitements		(588)	-	(588)
Investissements de contenus, nets		95	-	95
Marge brute d'autofinancement		(1 949)	-	(1 949)
Autres éléments de la variation nette du besoin en fonds de roulement opérationnel		335	-	335
Flux nets de trésorerie provenant des activités opérationnelles avant impôt	3	(1 614)	-	(1 614)
Impôts nets payés	3	119	-	119
Activités opérationnelles	A	(1 495)	-	(1 495)
Investissements financiers				
Acquisitions de sociétés consolidées, nettes de la trésorerie acquise		175	(140)	35
<i>Dont acquisition de GVT</i>	1.1	133	(131)	2
- Achat d'actions GVT sur le marché		144	(144)	-
- Décaissements liés à des actions acquises avant le 31 décembre 2009		19	-	19
- Gain réalisé sur la couverture de change		(30)	30	-
- Ajustement du prix d'acquisition estimé		-	(17)	(17)
<i>versement aux bénéficiaires des plans d'attribution gratuite d'actions de Neuf Cegetel</i>		26	-	26
Acquisitions de titres mis en équivalence		2	-	2
Augmentation des actifs financiers		163	(143)	20
Total des investissements financiers		340	(283)	57
Désinvestissements financiers				
Cessions de sociétés consolidées, nettes de la trésorerie cédée		1	-	1
Cessions de titres mis en équivalence		1	-	1
Diminution des actifs financiers		(101)	28	(73)
Total des désinvestissements financiers		(99)	28	(71)
Activités d'investissements financiers		241	(255)	(14)
Dividendes reçus de sociétés mises en équivalence	3	(123)	-	(123)
Dividendes reçus de participations non consolidées		-	-	-
Activités d'investissement hors acquisitions/(cessions) d'immobilisations corporelles et incorporelles, nettes		118	(255)	(137)
Acquisitions d'immobilisations corporelles et incorporelles		933	-	933
Cessions d'immobilisations corporelles et incorporelles		(26)	-	(26)
Investissements industriels, nets	3	907	-	907
Activités d'investissement	B	1 025	(255)	770
Opérations avec les actionnaires				
Augmentation de capital liée aux rémunérations fondées sur des instruments de capitaux propres de Vivendi SA		(1)	-	(1)
Autres opérations avec les actionnaires		373	(384)	(11)
<i>Dont exercice par M6 de son option de vente de sa participation dans Canal+ France</i>	1.1	384	(384)	-
(Cessions)/Acquisitions de titres d'autocontrôle		77	-	77
<i>Dont programme de rachat d'actions propres d'Activision Blizzard</i>	1.1	77	-	77
Dividendes versés par les filiales à leurs actionnaires minoritaires		441	-	441
<i>Dont SFR</i>		441	-	441
Total des opérations avec les actionnaires		890	(384)	506
Opérations sur les emprunts et autres passifs financiers				
Mise en place d'emprunts et augmentation des autres passifs financiers à long terme		(1 052)	1 052	-
<i>Dont Vivendi SA</i>	5.4	(750)	750	-
<i>SFR</i>		(300)	300	-
Remboursement d'emprunts et diminution des autres passifs financiers à long terme		372	(372)	-
<i>Dont Vivendi SA</i>		150	(150)	-
<i>SFR</i>		215	(215)	-
Remboursement d'emprunts à court terme		606	(606)	-
<i>Dont GVT</i>	5.4	137	(137)	-
Autres variations des emprunts et autres passifs financiers à court terme		(361)	361	-
<i>Dont billets de trésorerie Vivendi SA</i>		(304)	304	-
Opérations sans incidence sur la trésorerie		-	80	80
Intérêts nets payés	3	118	-	118
Autres flux liés aux activités financières	3	35	-	35
Total des opérations sur les emprunts et autres passifs financiers		(282)	515	233
Activités de financement	C	608	131	739
Effet de change	D	(170)	86	(84)
Variation de l'endettement financier net	A+B+C+D	(32)	(38)	(70)

5.4 Emprunts mis en place/remboursés en 2010

Vivendi SA

En mars 2010, Vivendi a procédé à l'émission d'un emprunt obligataire de 750 millions d'euros, d'une durée de 7 ans, assorti d'un coupon de 4 % et émis à un prix de 99,378 %, offrant ainsi un rendement de 4,10 %.

Cette opération visait essentiellement à refinancer l'emprunt obligataire de 630 millions d'euros venu à échéance le 6 avril 2010.

GVT

L'emprunt obligataire de 200 millions de dollars contracté par GVT en juin 2006 à un taux nominal de 12 %, dont l'échéance initiale était en septembre 2011 a été intégralement remboursé par anticipation en janvier et février 2010 grâce à la trésorerie disponible de GVT. La valeur de remboursement de cet emprunt comptabilisé dans les emprunts court terme de Vivendi au 31 décembre 2009 s'élevait à 137 millions d'euros.

5.5 Lignes de crédit disponibles et échéancier de remboursement des emprunts obligataires

Le tableau ci-après présente les emprunts obligataires et les lignes de crédit de Vivendi SA et de SFR, cumulés par échéance sur les cinq prochaines années. Les montants relatifs aux lignes de crédit correspondent à leur montant maximum (montant disponible et montant tiré, sans tenir compte du montant adossé aux billets de trésorerie).

	31 mars 2010	Arrivant à maturité avant le 31 mars					Arrivant à maturité après le 31 mars 2015
		2011	2012	2013	2014	2015	
Emprunts obligataires							
Vivendi SA	6 750	630 (a)	1 300	-	2 345	-	2 475
SFR	1 300	-	-	1 000	-	300	-
Sous-total	8 050	630	1 300	1 000	2 345	300	2 475
Lignes de crédit							
Vivendi SA	6 000	1 000	-	3 271	1 729	-	-
SFR	4 020	788	1 652	450	850	280	-
Sous-total	10 020	1 788	1 652	3 721	2 579	280	-
Vivendi SA	12 750	1 630	1 300	3 271	4 074	-	2 475
SFR	5 320	788	1 652	1 450	850	580	-
Total	18 070	2 418	2 952	4 721	4 924	580	2 475

a. Cette obligation a été remboursée en avril 2010 (se reporter à la section 5.1).

Vivendi SA et SFR disposent notamment des lignes de crédit suivantes aux 31 mars 2010 et 31 décembre 2009 :

(en millions d'euros)	Échéance	Au 31 mars 2010			Au 31 décembre 2009		
		Montant maximum	Montant tiré	Montant disponible	Montant maximum	Montant tiré	Montant disponible
Vivendi SA							
Ligne de crédit de 2 milliards d'euros (avril 2005)	avril 2012	2 000	300	1 700	2 000	450	1 550
Ligne de crédit de 2 milliards d'euros (août 2006)							
Dont ligne initiale	août 2012	271	-	271	271	-	271
extension	août 2013	1 729	-	1 729	1 729	-	1 729
Ligne de crédit de 2 milliards d'euros (février 2008)							
Dont tranche 1	février 2011	1 000	-	1 000	1 000	-	1 000
tranche 2	février 2013	1 000	-	1 000	1 000	-	1 000
Sous-total		6 000	300	5 700	6 000	450	5 550
<i>Billets de trésorerie émis (a)</i>				(947)			(643)
Total des lignes de crédit disponibles Vivendi SA, nettes des billets de trésorerie				4 753			4 907
SFR							
Ligne de crédit de 1,2 milliard d'euros (juillet 2004)							
Dont ligne initiale	avril 2010	40	-	40	40	-	40
extension	avril 2011	1 160	-	1 160	1 160	185	975
Ligne de crédit de 450 millions d'euros (novembre 2005)	novembre 2012	450	260	190	450	290	160
Ligne de crédit de 850 millions d'euros (mai 2008)	mai 2013	850	-	850	850	-	850
Ligne de crédit de 100 millions d'euros (novembre 2008)	février 2011	100	-	100	100	-	100
Crédit syndiqué "Club Deal" (juillet 2005)							
Dont tranche A	juillet 2010	248	248	-	248	248	-
tranche B - "revolver"	mars 2012	492	-	492	492	-	492
Programme de titrisation (janvier 2010)	janvier 2015	280	280	-	-	-	-
Programme de titrisation (mars 2006)	mars 2011	300	300	-	280	280	-
Financement structuré (UK Lease)	novembre 2010	100	100	-	100	100	-
Sous-total		4 020	1 188	2 832	3 720	1 103	2 617
<i>Billets de trésorerie émis (a)</i>				(938)			(933)
Total des lignes de crédit disponibles SFR, nettes des billets de trésorerie				1 894			1 684
Total Vivendi SA et SFR		10 020		6 647	9 720		6 591

- a. Les billets de trésorerie à court terme sont adossés à des lignes de crédit confirmées qui ne sont plus libres de tirage pour ces montants. Ils sont classés dans les emprunts à court terme du bilan consolidé.

Au 11 mai 2010, date de la réunion du Directoire de Vivendi arrêtant les comptes du premier trimestre clos le 31 mars 2010, Vivendi SA disposait de 6,0 milliards d'euros de lignes bancaires confirmées, tirées à hauteur de 2,4 milliards d'euros. Compte tenu des billets de trésorerie émis à cette date et adossés aux lignes bancaires à hauteur de 1,0 milliard d'euros, ces lignes étaient disponibles à hauteur de 2,6 milliards d'euros. De son côté, SFR disposait de 3,7 milliards d'euros de lignes bancaires confirmées, tirées à hauteur de 1,0 milliard d'euros. Compte tenu des billets de trésorerie émis à cette date et adossés aux lignes bancaires à hauteur de 0,8 milliard d'euros, ces lignes étaient disponibles à hauteur de 1,9 milliard d'euros.

5.6 Financements intragroupe

(en millions d'euros, sauf mention contraire)	Échéance	Au 31 mars 2010			Au 31 décembre 2009		
		Montant maximum	Montant tiré	Montant disponible	Montant maximum	Montant tiré	Montant disponible
Lignes de crédit accordées par Vivendi SA à SFR							
Ligne de crédit de 3 milliards d'euros (avril 2008)							
Dont tranche A	juillet 2009	-	-	-	-	-	-
tranche B	juillet 2010	1 000	1 000	-	1 000	1 000	-
tranche C	décembre 2012	1 000	1 000	-	1 000	1 000	-
Ligne de crédit de 1,5 milliard d'euros (juin 2009)	juin 2013	1 500	1 400	100	1 500	650	850
Total		3 500	3 400	100	3 500	2 650	850
Prêt accordé par Vivendi à GVT							
Prêt revolving de 250 millions d'euros (mars 2010)	mars 2015	250	-	250	-	-	-
Prêt accordé par Vivendi SA à VTB (a)							
Ligne de crédit de 4 milliards d'euros (novembre 2009)	novembre 2010	4 000	-	4 000	4 000	-	4 000
Prêt accordé par Vivendi SA à Activision Blizzard (en millions de dollars)							
Prêt revolving de 475 millions de dollars (juillet 2008)	mars 2011	475	-	475	475	-	475

- a. VTB, société de droit brésilien créée en 2009, filiale à 100% de Vivendi, était destinée à l'origine à acquérir la totalité des actions GVT, financée par cette ligne de crédit. L'achat de la société GVT ayant finalement été réalisé essentiellement par Vivendi SA et, dans le cadre de l'Offre d'avril 2010, par VTB, financée par augmentation de capital, la ligne de crédit de 4 milliards d'euros est devenue sans objet et est en cours d'annulation (se reporter à la section 1.1 du présent rapport financier pour une description de l'Offre).

5.7 Notation de la dette financière de Vivendi et de SFR

La notation de Vivendi au 11 mai 2010, date de la réunion du Directoire arrêtant les comptes du premier trimestre clos le 31 mars 2010, est la suivante :

Agence de notation	Date de notation	Type de dette	Notations	Implication
Standard & Poor's	27 juillet 2005	Dette long terme <i>corporate</i>	BBB	Stable
		Dette court terme <i>corporate</i>	A-2	Stable
		Dette senior non garantie (<i>unsecured</i>)	BBB	Stable
Moody's	13 septembre 2005	Dette long terme senior non garantie (<i>unsecured</i>)	Baa2	Stable
Fitch Ratings	10 décembre 2004	Dette long terme senior non garantie (<i>unsecured</i>)	BBB	Stable

La notation de SFR au 11 mai 2010 est la suivante :

Agence de notation	Date de notation	Type de dette	Notations	Implication
Fitch Ratings	8 juin 2009	Dette long terme	BBB+	Stable
	8 juin 2009	Dette court terme	F2	Stable

6 Déclarations prospectives

Le présent rapport contient des déclarations prospectives relatives à la situation financière, aux résultats des opérations, aux métiers, à la stratégie et aux projets de Vivendi ainsi qu'aux projections en termes de paiement de dividendes. Même si Vivendi estime que ces déclarations prospectives reposent sur des hypothèses raisonnables, elles ne constituent pas des garanties quant à la performance future de la société. Les résultats effectifs peuvent être très différents des déclarations prospectives en raison d'un certain nombre de risques et d'incertitudes, dont la plupart sont hors de notre contrôle, et notamment des risques décrits dans le Document de référence 2009 déposé par Vivendi auprès de l'Autorité des marchés financiers, également disponible en langue anglaise sur le site de Vivendi (www.vivendi.com). Le présent rapport contient des informations prospectives qui ne peuvent s'apprécier qu'au jour de sa diffusion.

II- Annexe au rapport financier : Données financières complémentaires non auditées

1 Réconciliation du chiffre d'affaires et du résultat opérationnel ajusté d'Activision Blizzard US GAAP et IFRS

Sont présentés ci-dessous les éléments permettant au lecteur de réconcilier aux normes IFRS le chiffre d'affaires et le résultat opérationnel ajusté (EBITA) d'Activision Blizzard en US GAAP aux 31 mars 2010, 31 mars 2009 et 31 décembre 2009 en rapprochant :

- les données d'Activision Blizzard établies selon les principes comptables américains (US GAAP, Generally Accepted Accounting Principles in the United States), en dollars américains, telles qu'issues des états financiers trimestriels non audités au 31 mars 2010 et du rapport financier (« Form 10-Q ») disponibles sur le site d'Activision Blizzard (www.activisionblizzard.com), et les données comparables à caractère non strictement comptable ("non GAAP comparable measures"), publiées par Activision Blizzard dans sa publication des résultats en date du 6 mai 2010 ; et
- les données relatives à Activision Blizzard établies selon les normes IFRS, en euros, telles que publiées par Vivendi dans ses états financiers condensés non audités du premier trimestre clos le 31 mars 2010.

Rapprochement de Vivendi Games et d'Activision en date du 9 juillet 2008

Pour mémoire, le 9 juillet 2008, Vivendi Games a été fusionnée avec une filiale détenue à 100 % par Activision, devenant ainsi une filiale à 100 % d'Activision, qui a été renommée Activision Blizzard.

Données à caractère non strictement comptable ("non GAAP measures") d'Activision Blizzard

Activision Blizzard présente ses chiffre d'affaires, résultat net, résultat net par action, marge opérationnelle et des perspectives qui incluent (conformément aux principes comptables américains US GAAP) et qui excluent (dans le cas des données à caractère non strictement comptable « non GAAP ») l'impact des éléments suivants :

- a. la variation des produits constatés d'avance, et des coûts des ventes associés, liés à l'étalement du chiffre d'affaires généré par la vente de boîtes de jeux vidéo ayant des fonctionnalités en ligne ; comme expliqué dans les paragraphes «Chiffre d'affaires différé d'Activision» et «Changement du mode de comptabilisation du chiffre d'affaires chez Blizzard» de l'annexe au Rapport financier 2009 (pages 172 et 173 du Document de référence 2009) et de la note 1.3.4.1 de l'annexe aux états financiers consolidés de l'exercice clos le 31 décembre 2009 (page 191 du Document de référence 2009);
- b. les activités non stratégiques d'Activision Blizzard (qui représentaient jusqu'au 1^{er} juillet 2009 les activités historiques de Vivendi Games dont la société Activision Blizzard s'est désengagée ou qu'elle a cédées ou liquidées);
- c. le coût des rémunérations fondées sur des instruments de capitaux propres ;
- d. les coûts liés au regroupement d'Activision et de Vivendi Games (dont les coûts de transaction, d'intégration et les restructurations) ;
- e. les dépréciations des actifs incorporels liés aux regroupements d'entreprises ;
- f. l'amortissement des immobilisations incorporelles et l'incidence sur les coûts des ventes associés, tels qu'ils ressortent des traitements comptables applicables aux regroupements d'entreprises lors de l'affectation du coût d'acquisition ;
- g. les effets d'impôts liés.

Nota :

Pour une définition du résultat opérationnel ajusté, se reporter à la note 1.2.3 de l'annexe aux états financiers de l'exercice clos le 31 décembre 2009 (pages 188 et 189 du Document de référence 2009).

Les éléments présentés ci-dessous à titre informatif, ainsi que certains paragraphes du rapport financier relatifs à Activision Blizzard, sont une traduction partielle du document d'information financière en anglais (« Form 10-Q ») d'Activision Blizzard. En cas d'incohérences entre la version française et la version anglaise, cette dernière qui est disponible sur le site internet de la société (www.activisionblizzard.com) prévaudra.

Réconciliation aux normes IFRS du chiffre d'affaires et du résultat opérationnel ajusté d'Activision Blizzard en US GAAP

Réconciliation du chiffre d'affaires :

	Trimestres clos le 31 mars (non audités)		Exercice clos le 31 décembre 2009 (non audité)
	2010	2009	
Agrégats non-GAAP (base US GAAP) :			
Chiffre d'affaires non-GAAP (en millions de dollars)	714	724	4 775
<i>Elimination de l'incidence des ajustements non-GAAP :</i>			
Variation des produits constatés d'avance (a)	594	256	(497)
Autres (b)	-	1	1
Agrégats US GAAP :			
Chiffre d'affaires en US GAAP (en millions de dollars), tel que publié par Activision Blizzard	1 308	981	4 279
<i>Elimination des différences de méthodes comptables entre US GAAP et IFRS :</i>			
	na*	na*	na*
Agrégats IFRS :			
Chiffre d'affaires en IFRS (en millions de dollars)	1 308	981	4 279
<i>Conversion en euros des données en dollars :</i>			
Chiffre d'affaires en IFRS (en millions d'euros), tel que publié par Vivendi	945	731	3 038
Dont			
Activision	667	426	1 819
Blizzard	226	241	922
Distribution	52	64	297
Activités non stratégiques	-	-	-

Réconciliation du résultat opérationnel ajusté :

	Trimestres clos le 31 mars (non audités)		Exercice clos le 31 décembre 2009 (non audité)
	2010	2009	
Agrégats non-GAAP (base US GAAP) :			
Résultat opérationnel non-GAAP (en millions de dollars)	165	119	1 234
<i>Elimination de l'incidence des ajustements non-GAAP :</i>			
Variation des produits constatés d'avance et des coûts des ventes associés (a)	410	167	(383)
Rémunérations fondées sur des instruments de capitaux propres (c)	(44)	(28)	(154)
Coûts liés à l'opération de rapprochement et à l'intégration des activités	-	(14)	(24)
Coûts de restructuration (d)	(3)	(15)	(23)
Dépréciations des actifs incorporels liés aux regroupements d'entreprises	-	-	(409)
Amortissements des actifs incorporels liés aux regroupements d'entreprises et autres ajustements liés à l'affectation du coût d'acquisition (e)	(17)	(46)	(259)
Autres (b)	-	(4)	(8)
Agrégats US GAAP :			
Résultat opérationnel en US GAAP (en millions de dollars), tel que publié par Activision Blizzard	511	179	(26)
<i>Elimination des différences de méthodes comptables entre US GAAP et IFRS :</i>			
Rémunérations fondées sur des instruments de capitaux propres (c)	1	(1)	(6)
Dépréciations des actifs incorporels liés aux regroupements d'entreprises	-	-	(37)
Coûts de restructuration (d)	-	(2)	13
Autres	(7)	15	8
Agrégats IFRS :			
Résultat opérationnel en IFRS (en millions de dollars)	505	191	(48)
<i>Elimination des éléments exclus de l'EBITA :</i>			
Dépréciations des actifs incorporels liés aux regroupements d'entreprises	-	-	446
Amortissements des actifs incorporels liés aux regroupements d'entreprises (e)	17	48	269
EBITA en IFRS (en millions de dollars)	522	239	667
<i>Conversion en euros des données en dollars :</i>			
EBITA en IFRS (en millions d'euros), tel que publié par Vivendi	377	178	484
Dont			
Activision	263	67	56
Blizzard	114	114	420
Distribution	-	(3)	9
Activités non stratégiques	-	-	(1)

na* : non applicable

- a. Correspond à la variation des produits constatés d'avance liés à l'étalement du chiffre d'affaires, et des coûts des ventes associés, générés par la vente de boîtes de certains jeux ayant des fonctionnalités en ligne :
 - Sur le premier trimestre 2010, tant en US GAAP qu'en normes IFRS, la variation des produits constatés d'avance se traduit par la reconnaissance d'un chiffre d'affaires pour un montant net de 594 millions de dollars (429 millions d'euros) et, après prise en compte des coûts des ventes associés, par la reconnaissance d'une marge brute pour un montant de 410 millions de dollars (297 millions d'euros).
 - Au 31 mars 2010, tant en US GAAP qu'en normes IFRS, le solde au bilan des produits constatés d'avance liés à l'étalement du chiffre d'affaires s'établit ainsi à 772 millions de dollars (579 millions d'euros), comparé à 1 426 millions de dollars (991 millions d'euros) au 31 décembre 2009. Après prise en compte des coûts des ventes associés, le solde de la marge différée au bilan s'élève à 619 millions de dollars (464 millions d'euros) au 31 mars 2010, comparé à 1 054 millions de dollars (733 millions d'euros) au 31 décembre 2009.
- b. Correspondaient aux activités historiques de Vivendi Games qu'Activision Blizzard a liquidées, cédées ou dont il s'est désengagé dans le cadre de son plan de restructuration et d'intégration lors de la fusion (dénommées « activités non stratégiques »). Avant le 1^{er} juillet 2009, les activités non stratégiques étaient gérées en tant que segment indépendant. Devenues moins matérielles, ces activités non stratégiques ont cessé, à compter de cette date, d'être gérées de manière autonome et de faire l'objet d'un reporting ad hoc.
- c. En normes IFRS, les stock-options existantes d'Activision n'ont été ni réévaluées à la juste valeur, ni affectées au coût du regroupement d'entreprises à la date de celui-ci ; c'est pourquoi la juste valeur marginale comptabilisée en US GAAP est extournée, nette des coûts capitalisés.
- d. Les coûts de restructuration comprennent le coût des licenciements et de résiliation des baux commerciaux, ainsi que les dépréciations d'actifs et les coûts de désengagement induits par l'annulation de projets. En normes IFRS, les provisions pour restructuration sont comptabilisées lorsque la société s'est engagée dans un plan de restructuration. En US GAAP, la charge correspondante est comptabilisée sur la base du calendrier réel de restructuration.
- e. Reflète l'amortissement des immobilisations incorporelles et la réévaluation à la juste valeur des stocks, et les coûts des ventes associés, tels qu'ils ressortent des traitements comptables applicables aux regroupements d'entreprises lors de l'affectation du coût d'acquisition. La réévaluation à la juste valeur des stocks et les coûts des ventes associés ne sont pas exclus du résultat opérationnel ajusté.

2 Chiffre d'affaires et résultat opérationnel ajusté par métier – Données trimestrielles 2010 et 2009

(en millions d'euros)	2010		2009			
	1er trimestre clos le 31 mars		1er trimestre clos le 31 mars	2e trimestre clos le 30 juin	3e trimestre clos le 30 sept.	4e trimestre clos le 31 déc.
Chiffre d'affaires						
Activision Blizzard	945		731	762	493	1 052
Universal Music Group	889		1 026	983	969	1 385
SFR	3 085		3 028	3 112	3 090	3 195
Groupe Maroc Telecom	660		640	665	694	695
GVT	214		na*	na*	na*	104
Groupe Canal+	1 145		1 119	1 139	1 110	1 185
Activités non stratégiques et autres, et élimination des opérations intersegment	(14)		(14)	(13)	(9)	(9)
Total Vivendi	6 924		6 530	6 648	6 347	7 607
Résultat opérationnel ajusté (EBITA)						
Activision Blizzard	377		178	195	33	78
Universal Music Group	68		110	101	58	311
SFR	634		610	686	690	544
Groupe Maroc Telecom	284		286	300	319	339
GVT	43		na*	na*	na*	20
Groupe Canal+	230		254	218	282	(102)
Holding & Corporate	(38)		(37)	9	(28)	(35)
Activités non stratégiques et autres	(8)		(8)	(3)	(8)	(10)
Total Vivendi	1 590		1 393	1 506	1 346	1 145

na* : non applicable.

Les données présentées ci-dessus tiennent compte de la consolidation des entités suivantes à compter des dates indiquées :

- chez Groupe Maroc Telecom, Sotelma (1^{er} août 2009),
- GVT (13 novembre 2009).

Page laissée blanche intentionnellement

III- Etats financiers condensés du premier trimestre clos le 31 mars 2010 (non audités)

Compte de résultat condensé

	Note	Trimestres clos le 31 mars (non audités)		Exercice clos le 31 décembre 2009
		2010	2009	
Chiffre d'affaires	2	6 924	6 530	27 132
Coût des ventes		(3 416)	(3 189)	(13 627)
Charges administratives et commerciales		(2 028)	(2 066)	(8 703)
Charges de restructuration et autres charges et produits opérationnels		(24)	(30)	(46)
Dépréciations des actifs incorporels liés aux regroupements d'entreprises		-	-	(920)
Résultat opérationnel	2	1 456	1 245	3 836
Quote-part dans le résultat net des sociétés mises en équivalence		15	26	171
Coût du financement	3	(118)	(108)	(458)
Produits perçus des investissements financiers		-	1	7
Autres charges et produits financiers	3	(69)	(77)	(795)
Résultat des activités avant impôt		1 284	1 087	2 761
Impôt sur les résultats	4	(261)	(225)	(675)
Résultat net des activités		1 023	862	2 086
Résultat net des activités cédées ou en cours de cession		-	-	-
Résultat net		1 023	862	2 086
<i>Dont</i>				
Résultat net, part du groupe		598	493	830
Intérêts minoritaires		425	369	1 256
Résultat net des activités, part du groupe par action	6	0,49	0,42	0,69
Résultat net des activités, part du groupe dilué par action	6	0,48	0,42	0,69
Résultat net, part du groupe par action	6	0,49	0,42	0,69
Résultat net, part du groupe dilué par action	6	0,48	0,42	0,69
Résultat net ajusté	5	736	649	2 585
Résultat net ajusté par action	6	0,60	0,55	2,15
Résultat net ajusté dilué par action	6	0,60	0,55	2,14

Données en millions d'euros, sauf données par action, en euros.

Nota : Pour mémoire, lors de la publication de ses états financiers condensés semestriels au 30 juin 2009, Vivendi a choisi d'appliquer par anticipation, avec effet rétroactif au 1^{er} janvier 2009, les normes révisées IFRS 3 – Regroupements d'entreprises, et IAS 27 – Etats financiers consolidés et individuels. Se reporter à la note 1 de l'annexe aux états financiers condensés du premier trimestre clos le 31 mars 2010.

Les notes annexes font partie intégrante des états financiers condensés.

Tableau du résultat global condensé

(en millions d'euros)	Trimestres clos le 31 mars (non audités)		Exercice clos le 31 décembre 2009
	2010	2009	
Résultat net	1 023	862	2 086
Ecarts de conversion	1 136 (a)	438 (a)	(325) (a)
Actifs disponibles à la vente	-	(5)	8
Instruments de couverture de flux de trésorerie	(3)	(68)	(46)
Instruments de couverture d'un investissement net	(74)	(17)	(17)
Effet d'impôts	2	18	9
Gains/(pertes) latents, nets	(75)	(72)	(46)
Charges et produits comptabilisés directement en capitaux propres liés aux sociétés mises en équivalence	(9)	-	2
Autres	2	(11)	(35)
Autres impacts sur les réserves	(7)	(11)	(33)
Charges et produits comptabilisés directement en capitaux propres	1 054	355	(404)
Résultat global	2 077	1 217	1 682
<i>Dont</i>			
Résultat global, part du groupe	1 557	640	407
Résultat global, intérêts minoritaires	520	577	1 275

- a. Comprend la variation des écarts de conversion au titre de la participation dans NBC Universal de respectivement 312 millions d'euros au premier trimestre 2010, 136 millions d'euros au premier trimestre 2009 et -101 millions d'euros en 2009.

Les notes annexes font partie intégrante des états financiers condensés.

Bilan condensé

(en millions d'euros)	31 mars 2010 (non audité)	31 décembre 2009
ACTIF		
Ecarts d'acquisition	25 097	24 516
Actifs de contenus non courants	3 309	3 196
Autres immobilisations incorporelles	4 295	4 342
Immobilisations corporelles	7 310	7 264
Titres mis en équivalence	4 350	4 146
Actifs financiers non courants	463	476
Impôts différés	1 822	1 843
Actifs non courants	46 646	45 783
Stocks	630	777
Impôts courants	258	284
Actifs de contenus courants	963	1 004
Créances d'exploitation et autres	6 094	6 467
Actifs financiers courants	572	464
Trésorerie et équivalents de trésorerie	3 378	3 346
	11 895	12 342
Actifs détenus en vue de la vente	-	-
Actifs courants	11 895	12 342
TOTAL ACTIF	58 541	58 125
CAPITAUX PROPRES ET PASSIF		
Capital	6 759	6 759
Primes d'émission	8 059	8 059
Actions d'autocontrôle	(2)	(2)
Réserves et autres	8 745	7 201
Capitaux propres attribuables aux actionnaires de Vivendi SA	23 561	22 017
Intérêts minoritaires	4 400	3 971
Capitaux propres	27 961	25 988
Provisions non courantes	2 088	2 090
Emprunts et autres passifs financiers à long terme	9 019	8 355
Impôts différés	1 110	1 104
Autres passifs non courants	1 264	1 311
Passifs non courants	13 481	12 860
Provisions courantes	478	563
Emprunts et autres passifs financiers à court terme	4 371	4 907
Dettes d'exploitation et autres	11 902	13 567
Impôts courants	348	239
	17 099	19 276
Passifs associés aux actifs détenus en vue de la vente	-	1
Passifs courants	17 099	19 277
Total passif	30 580	32 137
TOTAL CAPITAUX PROPRES ET PASSIF	58 541	58 125

Les notes annexes font partie intégrante des états financiers condensés.

Tableau des flux de trésorerie condensés

(en millions d'euros)	Trimestres clos le 31 mars (non audités)		Exercice clos le 31 décembre
	2010	2009	2009
Activités opérationnelles			
Résultat opérationnel	1 456	1 245	3 836
Retraitements	588	580	3 648
<i>Dont amortissements et dépréciations des immobilisations corporelles et incorporelles</i>	731	676	3 800
Investissements de contenus, nets	(95)	(142)	(310)
Marge brute d'autofinancement	1 949	1 683	7 174
Autres éléments de la variation nette du besoin en fonds de roulement opérationnel	(335)	(119)	315
Flux nets de trésorerie provenant des activités opérationnelles avant impôt	1 614	1 564	7 489
Impôts nets payés	(119)	(226)	(137)
Flux nets de trésorerie provenant des activités opérationnelles	1 495	1 338	7 352
Activités d'investissement			
Acquisitions d'immobilisations corporelles et incorporelles	(933)	(784)	(2 648)
Acquisitions de sociétés consolidées, nettes de la trésorerie acquise	(175)	(8)	(2 682)
Acquisitions de titres mis en équivalence	(2)	-	(9)
Augmentation des actifs financiers	(163)	(44)	(359)
Investissements	(1 273)	(836)	(5 698)
Cessions d'immobilisations corporelles et incorporelles	26	14	86
Cessions de sociétés consolidées, nettes de la trésorerie cédée	(1)	-	15
Cessions de titres mis en équivalence	(1)	-	-
Diminution des actifs financiers	101	10	82
Désinvestissements	125	24	183
Dividendes reçus de sociétés mises en équivalence	123	134	306
Dividendes reçus de participations non consolidées	-	-	4
Flux nets de trésorerie affectés aux activités d'investissement	(1 025)	(678)	(5 205)
Activités de financement			
Augmentation de capital liée aux rémunérations fondées sur des instruments de capitaux propres de Vivendi SA	1	-	73
Autres opérations avec les actionnaires	(373)	6	(723)
Cessions/(acquisitions) de titres d'autocontrôle (a)	(77)	(232)	(792)
Dividendes versés en numéraire aux actionnaires de Vivendi SA	-	-	(735)
Dividendes et remboursements d'apports versés par les filiales à leurs actionnaires minoritaires	(441)	(332)	(786)
Opérations avec les actionnaires	(890)	(558)	(2 963)
Mise en place d'emprunts et augmentation des autres passifs financiers à long terme	1 052	1 403	3 240
Remboursement d'emprunts et diminution des autres passifs financiers à long terme	(372)	(1 850)	(2 817)
Remboursement d'emprunts à court terme	(606)	(212)	(449)
Autres variations des emprunts et autres passifs financiers à court terme	361	404	1 452
Intérêts nets payés	(118)	(108)	(458)
Autres flux liés aux activités financières	(35)	4	33
Opérations sur les emprunts et autres passifs financiers	282	(359)	1 001
Flux nets de trésorerie liés aux activités de financement	(608)	(917)	(1 962)
Effet de change	170	86	9
Variation de la trésorerie et des équivalents de trésorerie	32	(171)	194
Trésorerie et équivalents de trésorerie			
Ouverture	3 346	3 152	3 152
Clôture	3 378	2 981	3 346

a. Correspond aux programmes de rachat d'actions propres d'Activision Blizzard.

Les notes annexes font partie intégrante des états financiers condensés.

Tableaux de variation des capitaux propres condensés

Premier trimestre clos le 31 mars 2010 (non audité)

(en millions d'euros, sauf nombre d'actions)

	Capital				Réserves et autres				Capitaux propres	
	Actions ordinaires		Primes d'émission	Actions propres	Sous-total	Réserves	Gains (pertes) latents, nets	Écarts de conversion		Sous-total
	Nombre d'actions (en milliers)	Capital social								
SITUATION AU 31 DÉCEMBRE 2009	1 228 859	6 759	8 059	(2)	14 816	13 333	(81)	(2 080)	11 172	25 988
<i>Attribuable aux actionnaires de Vivendi SA</i>	<i>1 228 859</i>	<i>6 759</i>	<i>8 059</i>	<i>(2)</i>	<i>14 816</i>	<i>9 379</i>	<i>(55)</i>	<i>(2 123)</i>	<i>7 201</i>	<i>22 017</i>
<i>Attribuable aux actionnaires minoritaires des filiales</i>	-	-	-	-	-	<i>3 954</i>	<i>(26)</i>	<i>43</i>	<i>3 971</i>	<i>3 971</i>
<i>Apports par les / distributions aux actionnaires de Vivendi SA</i>	-	-	-	-	-	<i>7</i>	-	-	<i>7</i>	<i>7</i>
<i>Variation des parts d'intérêts de Vivendi SA dans ses filiales sans perte de contrôle</i>	-	-	-	-	-	<i>(20)</i>	-	-	<i>(20)</i>	<i>(20)</i>
<i>Dont rachat d'actions propres par Activision Blizzard</i>	-	-	-	-	-	<i>(32)</i>	-	-	<i>(32)</i>	<i>(32)</i>
OPERATIONS ATTRIBUABLES AUX ACTIONNAIRES DE VIVENDI SA (A)	-	-	-	-	-	(13)	-	-	(13)	(13)
<i>Apports par les / distributions aux actionnaires minoritaires des filiales</i>	-	-	-	-	-	<i>(58)</i>	-	-	<i>(58)</i>	<i>(58)</i>
<i>Dont dividendes distribués par les filiales aux actionnaires minoritaires</i>	-	-	-	-	-	<i>(58)</i>	-	-	<i>(58)</i>	<i>(58)</i>
<i>Variation des parts d'intérêts liées à la prise / perte de contrôle des filiales</i>	-	-	-	-	-	<i>(4)</i>	-	-	<i>(4)</i>	<i>(4)</i>
<i>Variation des parts d'intérêts sans prise / perte de contrôle des filiales</i>	-	-	-	-	-	<i>(29)</i>	-	-	<i>(29)</i>	<i>(29)</i>
<i>Dont rachat d'actions propres par Activision Blizzard</i>	-	-	-	-	-	<i>(45)</i>	-	-	<i>(45)</i>	<i>(45)</i>
OPERATIONS ATTRIBUABLES AUX ACTIONNAIRES MINORITAIRES DES FILIALES (B)	-	-	-	-	-	(91)	-	-	(91)	(91)
<i>Résultat net</i>	-	-	-	-	-	<i>1 023</i>	-	-	<i>1 023</i>	<i>1 023</i>
<i>Charges et produits comptabilisés directement en capitaux propres</i>	-	-	-	-	-	<i>(7)</i>	<i>(75)</i>	<i>1 136</i>	<i>1 054</i>	<i>1 054</i>
RESULTAT GLOBAL (C)	-	-	-	-	-	1 016	(75)	1 136	2 077	2 077
VARIATIONS DE LA PÉRIODE (A+B+C)	-	-	-	-	-	912	(75)	1 136	1 973	1 973
<i>Attribuable aux actionnaires de Vivendi SA</i>	-	-	-	-	-	<i>579</i>	<i>(74)</i>	<i>1 039</i>	<i>1 544</i>	<i>1 544</i>
<i>Attribuable aux actionnaires minoritaires des filiales</i>	-	-	-	-	-	<i>333</i>	<i>(1)</i>	<i>97</i>	<i>429</i>	<i>429</i>
SITUATION AU 31 MARS 2010	1 228 859	6 759	8 059	(2)	14 816	14 245	(156)	(944)	13 145	27 961
<i>Attribuable aux actionnaires de Vivendi SA</i>	<i>1 228 859</i>	<i>6 759</i>	<i>8 059</i>	<i>(2)</i>	<i>14 816</i>	<i>9 958</i>	<i>(129)</i>	<i>(1 084)</i>	<i>8 745</i>	<i>23 561</i>
<i>Attribuable aux actionnaires minoritaires des filiales</i>	-	-	-	-	-	<i>4 287</i>	<i>(27)</i>	<i>140</i>	<i>4 400</i>	<i>4 400</i>

Les notes annexes font partie intégrante des états financiers condensés.

Premier trimestre clos le 31 mars 2009 (non audité)

(en millions d'euros, sauf nombre d'actions)

	Capital					Réserves et autres				Capitaux propres
	Actions ordinaires		Primes d'émission	Actions propres	Sous-total	Réserves	Gains (pertes) latents, nets	Écarts de conversion	Sous-total	
	Nombre d'actions (en milliers)	Capital social								
SITUATION AU 31 DÉCEMBRE 2008	1 170 197	6 436	7 406	(2)	13 840	14 576	(35)	(1 755)	12 786	26 626
<i>Attribuable aux actionnaires de Vivendi SA</i>	<i>1 170 197</i>	<i>6 436</i>	<i>7 406</i>	<i>(2)</i>	<i>13 840</i>	<i>10 460</i>	<i>(17)</i>	<i>(1 768)</i>	<i>8 675</i>	<i>22 515</i>
<i>Attribuable aux actionnaires minoritaires des filiales</i>	-	-	-	-	-	<i>4 116</i>	<i>(18)</i>	<i>13</i>	<i>4 111</i>	<i>4 111</i>
Apports par les / distributions aux actionnaires de Vivendi SA	9	-	-	-	-	7	-	-	7	7
Augmentation de capital liée aux plans de rémunérations fondées sur des instruments de capitaux propres de Vivendi SA	9	-	-	-	-	7	-	-	7	7
Variation des parts d'intérêts de Vivendi SA dans ses filiales sans perte de contrôle	-	-	-	-	-	(64)	-	-	(64)	(64)
Dont rachat d'actions propres par Activision Blizzard	-	-	-	-	-	(84)	-	-	(84)	(84)
OPERATIONS ATTRIBUABLES AUX ACTIONNAIRES DE VIVENDI SA (A)	9	-	-	-	-	(57)	-	-	(57)	(57)
Apports par les / distributions aux actionnaires minoritaires des filiales	-	-	-	-	-	(330)	-	-	(330)	(330)
Dont dividendes distribués par les filiales aux actionnaires minoritaires	-	-	-	-	-	(330)	-	-	(330)	(330)
Variation des parts d'intérêts liées à la prise / perte de contrôle des filiales	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Variation des parts d'intérêts sans prise / perte de contrôle des filiales	-	-	-	-	-	(137)	-	-	(137)	(137)
Dont rachat d'actions propres par Activision Blizzard	-	-	-	-	-	(149)	-	-	(149)	(149)
OPERATIONS ATTRIBUABLES AUX ACTIONNAIRES MINORITAIRES DES FILIALES (B)	-	-	-	-	-	(467)	-	-	(467)	(467)
Résultat net	-	-	-	-	-	862	-	-	862	862
Charges et produits comptabilisés directement en capitaux propres	-	-	-	-	-	(11)	(72)	438	355	355
RESULTAT GLOBAL (C)	-	-	-	-	-	851	(72)	438	1 217	1 217
VARIATIONS DE LA PÉRIODE (A+B+C)	9	-	-	-	-	327	(72)	438	693	693
<i>Attribuable aux actionnaires de Vivendi SA</i>	<i>9</i>	-	-	-	-	<i>423</i>	<i>(57)</i>	<i>217</i>	<i>583</i>	<i>583</i>
<i>Attribuable aux actionnaires minoritaires des filiales</i>	-	-	-	-	-	<i>(96)</i>	<i>(15)</i>	<i>221</i>	<i>110</i>	<i>110</i>
SITUATION AU 31 MARS 2009	1 170 206	6 436	7 406	(2)	13 840	14 903	(107)	(1 317)	13 479	27 319
<i>Attribuable aux actionnaires de Vivendi SA</i>	<i>1 170 206</i>	<i>6 436</i>	<i>7 406</i>	<i>(2)</i>	<i>13 840</i>	<i>10 883</i>	<i>(74)</i>	<i>(1 551)</i>	<i>9 258</i>	<i>23 098</i>
<i>Attribuable aux actionnaires minoritaires des filiales</i>	-	-	-	-	-	<i>4 020</i>	<i>(33)</i>	<i>234</i>	<i>4 221</i>	<i>4 221</i>

Les notes annexes font partie intégrante des états financiers condensés.

Exercice 2009

(en millions d'euros, sauf nombre d'actions)

	Capital					Réserves et autres				Capitaux propres
	Actions ordinaires		Primes d'émission	Actions propres	Sous-total	Réserves	Gains (pertes) latents, nets	Écarts de conversion	Sous-total	
	Nombre d'actions (en milliers)	Capital social								
SITUATION AU 31 DÉCEMBRE 2008	1 170 197	6 436	7 406	(2)	13 840	14 576	(35)	(1 755)	12 786	26 626
<i>Attribuable aux actionnaires de Vivendi SA</i>	<i>1 170 197</i>	<i>6 436</i>	<i>7 406</i>	<i>(2)</i>	<i>13 840</i>	<i>10 460</i>	<i>(17)</i>	<i>(1 768)</i>	<i>8 675</i>	<i>22 515</i>
<i>Attribuable aux actionnaires minoritaires des filiales</i>	-	-	-	-	-	4 116	(18)	13	4 111	4 111
Apports par les / distributions aux actionnaires de Vivendi SA	58 662	323	653	-	976	(1 604)	-	-	(1 604)	(628)
Dividendes versés par Vivendi SA (1,40 euro par action)	53 185	293	611	-	904	(1 639)	-	-	(1 639)	(735)
<i>Dont augmentation de capital sur la partie versée en actions versés en numéraire</i>	<i>53 185</i>	<i>293</i>	<i>611</i>	<i>-</i>	<i>904</i>	<i>(904)</i>	<i>-</i>	<i>-</i>	<i>(904)</i>	<i>-</i>
Augmentation de capital liée aux plans de rémunérations fondées sur des instruments de capitaux propres de Vivendi SA	5 477	30	42	-	72	35	-	-	35	107
<i>Dont plans d'épargne groupe Vivendi (30 juillet 2009)</i>	<i>4 862</i>	<i>27</i>	<i>44</i>	<i>-</i>	<i>71</i>	<i>-</i>	<i>-</i>	<i>-</i>	<i>-</i>	<i>71</i>
Variation des parts d'intérêts de Vivendi SA dans ses filiales sans perte de contrôle	-	-	-	-	-	(277)	-	-	(277)	(277)
<i>Dont rachat d'actions propres par Activision Blizzard</i>	<i>-</i>	<i>-</i>	<i>-</i>	<i>-</i>	<i>-</i>	<i>(310)</i>	<i>-</i>	<i>-</i>	<i>(310)</i>	<i>(310)</i>
OPERATIONS ATTRIBUABLES AUX ACTIONNAIRES DE VIVENDI SA (A)	58 662	323	653	-	976	(1 881)	-	-	(1 881)	(905)
Apports par les / distributions aux actionnaires minoritaires des filiales	-	-	-	-	-	(1 210)	-	-	(1 210)	(1 210)
<i>Dont dividendes distribués par les filiales aux actionnaires minoritaires</i>	<i>-</i>	<i>-</i>	<i>-</i>	<i>-</i>	<i>-</i>	<i>(1 225)</i>	<i>-</i>	<i>-</i>	<i>(1 225)</i>	<i>(1 225)</i>
Variation des parts d'intérêts liées à la prise / perte de contrôle des filiales	-	-	-	-	-	190	-	-	190	190
<i>Dont écart d'acquisition des actionnaires minoritaires de Sotelma</i>	<i>-</i>	<i>-</i>	<i>-</i>	<i>-</i>	<i>-</i>	<i>206</i>	<i>-</i>	<i>-</i>	<i>206</i>	<i>206</i>
Variation des parts d'intérêts sans prise / perte de contrôle des filiales	-	-	-	-	-	(395)	-	-	(395)	(395)
<i>Dont rachat d'actions propres par Activision Blizzard</i>	<i>-</i>	<i>-</i>	<i>-</i>	<i>-</i>	<i>-</i>	<i>(482)</i>	<i>-</i>	<i>-</i>	<i>(482)</i>	<i>(482)</i>
OPERATIONS ATTRIBUABLES AUX ACTIONNAIRES MINORITAIRES DES FILIALES (B)	-	-	-	-	-	(1 415)	-	-	(1 415)	(1 415)
Résultat net	-	-	-	-	-	2 086	-	-	2 086	2 086
Charges et produits comptabilisés directement en capitaux propres	-	-	-	-	-	(33)	(46)	(325)	(404)	(404)
RESULTAT GLOBAL (C)	-	-	-	-	-	2 053	(46)	(325)	1 682	1 682
VARIATIONS DE LA PÉRIODE (A+B+C)	58 662	323	653	-	976	(1 243)	(46)	(325)	(1 614)	(638)
<i>Attribuable aux actionnaires de Vivendi SA</i>	<i>58 662</i>	<i>323</i>	<i>653</i>	<i>-</i>	<i>976</i>	<i>(1 081)</i>	<i>(38)</i>	<i>(355)</i>	<i>(1 474)</i>	<i>(498)</i>
<i>Attribuable aux actionnaires minoritaires des filiales</i>	<i>-</i>	<i>-</i>	<i>-</i>	<i>-</i>	<i>-</i>	<i>(162)</i>	<i>(8)</i>	<i>30</i>	<i>(140)</i>	<i>(140)</i>
SITUATION AU 31 DÉCEMBRE 2009	1 228 859	6 759	8 059	(2)	14 816	13 333 (a)	(81)	(2 080)	11 172	25 988
<i>Attribuable aux actionnaires de Vivendi SA</i>	<i>1 228 859</i>	<i>6 759</i>	<i>8 059</i>	<i>(2)</i>	<i>14 816</i>	<i>9 379</i>	<i>(55)</i>	<i>(2 123)</i>	<i>7 201</i>	<i>22 017</i>
<i>Attribuable aux actionnaires minoritaires des filiales</i>	<i>-</i>	<i>-</i>	<i>-</i>	<i>-</i>	<i>-</i>	<i>3 954</i>	<i>(26)</i>	<i>43</i>	<i>3 971</i>	<i>3 971</i>

a. Les réserves sont essentiellement constituées du cumul des résultats des exercices antérieurs non distribués et du résultat global de l'exercice 2009.

Les notes annexes font partie intégrante des états financiers condensés.

Notes annexes aux états financiers condensés

Réuni au siège social le 11 mai 2010, le Directoire a arrêté le rapport financier et les états financiers condensés non audités du premier trimestre clos le 31 mars 2010.

Les états financiers condensés non audités du premier trimestre de l'exercice 2010 se lisent en complément des états financiers consolidés audités de l'exercice clos le 31 décembre 2009 tels qu'ils figurent dans le Rapport annuel - Document de référence déposé auprès de l'Autorité des marchés financiers (AMF) le 17 mars 2010 sous le numéro D.10-0118 (« Document de référence 2009 », pages 176 et suivantes).

Note 1 Principes comptables et méthodes d'évaluation

1.1 Comptes intermédiaires

Les comptes condensés intermédiaires du premier trimestre de l'exercice 2010 sont présentés et ont été préparés sur la base des dispositions de la norme IAS 34 « Information financière intermédiaire », telle qu'adoptée dans l'Union Européenne (UE) et publiée par l'IASB (International Accounting Standards Board). Ainsi, Vivendi a appliqué les mêmes méthodes comptables que dans ses états financiers consolidés de l'exercice clos le 31 décembre 2009 (se référer notamment à la note 1 « Principes comptables et méthodes d'évaluation » de ces états financiers, pages 187 et suivantes du Document de référence 2009) et les dispositions suivantes ont été retenues :

- Le calcul de l'impôt de la période est le résultat du produit du taux effectif annuel d'impôt estimé, appliqué au résultat comptable de la période avant impôt. L'estimation du taux effectif annuel d'impôt prend notamment en considération la reconnaissance prévue sur l'exercice des actifs d'impôt différé précédemment non reconnus.
- Les charges comptabilisées sur la période au titre des rémunérations en actions, des avantages au personnel et de la participation des salariés correspondent au prorata des charges estimées de l'année, éventuellement retraité des événements non récurrents intervenus sur la période.

1.2 Nouvelles normes et interprétations IFRS applicables à compter du 1^{er} janvier 2010

Les nouvelles normes et interprétations IFRS applicables à compter du 1^{er} janvier 2010, décrites dans la note 1.5 « Nouvelles normes IFRS et interprétations IFRIC publiées mais non encore entrées en vigueur » de l'annexe aux états financiers consolidés audités de l'exercice clos le 31 décembre 2009 (page 205 du Document de référence 2009), qui trouvent à s'appliquer à compter du premier trimestre 2010, n'ont pas eu d'incidence matérielle sur les comptes de Vivendi.

En outre et pour mémoire, lors de la publication de ses états financiers condensés semestriels au 30 juin 2009, Vivendi a choisi d'appliquer par anticipation, avec effet rétroactif au 1^{er} janvier 2009, les normes révisées IFRS 3 – Regroupements d'entreprises, et IAS 27 – Etats financiers consolidés et individuels, dont les incidences sont décrites dans la note 1 de l'annexe aux états financiers consolidés de l'exercice clos le 31 décembre 2009 – pages 187 et suivantes du Document de référence 2009. En conséquence de quoi, certains reclassements ont été effectués dans les états financiers condensés du premier trimestre clos le 31 mars 2009, concernant notamment la moins-value liée à la dilution de la quote-part de Vivendi SA dans Activision Blizzard suite à l'exercice de stock-options de la filiale, reclassée des autres charges et produits financiers en charges et produits comptabilisés directement dans les capitaux propres pour un montant de 16 millions d'euros au 31 mars 2009.

Note 2 Compte de résultat condensé par secteur opérationnel

L'activité du groupe Vivendi s'articule autour de six métiers de la communication : Activision Blizzard, Universal Music Group, SFR, Groupe Maroc Telecom (qui consolide Sotelma depuis le 1^{er} août 2009), GVT (consolidé depuis le 13 novembre 2009) et Groupe Canal+.

Trimestre clos le 31 mars 2010

(en millions d'euros)	Activision Blizzard	Universal Music Group	SFR	Groupe Maroc Telecom	GVT	Groupe Canal+	Holding & Corporate	Activités non stratégiques et autres	Eliminations	Total Vivendi
Chiffre d'affaires réalisé avec des tiers	945	887	3 083	650	214	1 142	-	3	-	6 924
Chiffre d'affaires réalisé avec d'autres secteurs opérationnels	-	2	2	10	-	3	-	-	(17)	-
Chiffre d'affaires	945	889	3 085	660	214	1 145	-	3	(17)	6 924
Charges d'exploitation hors amortissements et dépréciations des immobilisations et hors charges relatives aux rémunérations fondées sur des instruments de capitaux propres	(478)	(797)	(2 098)	(279)	(131)	(867)	(37)	(12)	17	(4 682)
Charges relatives aux stock-options et autres rémunérations fondées sur des instruments de capitaux propres	(31)	1	(2)	(1)	-	(1)	-	-	-	(34)
EBITDA	436	93	985	380	83	277	(37)	(9)	-	2 208
Coûts de restructuration	(2)	(16)	(4)	-	-	-	-	-	-	(22)
Résultat de cession d'actifs corporels et incorporels	-	-	5	-	-	-	-	-	-	5
Autres éléments opérationnels non récurrents	-	-	-	(4)	-	-	(1)	1	-	(4)
Amortissements d'immobilisations corporelles	(11)	(9)	(205)	(70)	(38)	(34)	-	-	-	(367)
Amortissements d'immobilisations incorporelles hors ceux liés aux regroupements d'entreprises	(46)	-	(147)	(22)	(2)	(13)	-	-	-	(230)
Résultat opérationnel ajusté (EBITA)	377	68	634	284	43	230	(38)	(8)	-	1 590
Amortissements des actifs incorporels liés aux regroupements d'entreprises	(12)	(70)	(24)	(6)	(14)	(8)	-	-	-	(134)
Dépréciations des actifs incorporels liés aux regroupements d'entreprises	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Résultat opérationnel (EBIT)	365	(2)	610	278	29	222	(38)	(8)	-	1 456
Quote-part dans le résultat net des sociétés mises en équivalence										15
Coût du financement										(118)
Produits perçus des investissements financiers										-
Autres charges et produits financiers										(69)
Impôt sur les résultats										(261)
Résultat net des activités cédées ou en cours de cession										-
Résultat net										1 023
<i>Dont</i>										
Résultat net, part du groupe										598
Intérêts minoritaires										425

Trimestre clos le 31 mars 2009

(en millions d'euros)	Activision Blizzard	Universal Music Group	SFR	Groupe Maroc Telecom	Groupe Canal+	Holding & Corporate	Activités non stratégiques et autres	Eliminations	Total Vivendi
Chiffre d'affaires réalisé avec des tiers	731	1 021	3 027	633	1 117	-	1	-	6 530
Chiffre d'affaires réalisé avec d'autres secteurs opérationnels	-	5	1	7	2	-	-	(15)	-
Chiffre d'affaires	731	1 026	3 028	640	1 119	-	1	(15)	6 530
Charges d'exploitation hors amortissements et dépréciations des immobilisations et hors charges relatives aux rémunérations fondées sur des instruments de capitaux propres	(479)	(887)	(2 062)	(261)	(822)	(36)	(9)	15	(4 541)
Charges relatives aux stock-options et autres rémunérations fondées sur des instruments de capitaux propres	(23)	4	(6)	(1)	(1)	2	-	-	(25)
EBITDA	229	143	960	378	296	(34)	(8)	-	1 964
Coûts de restructuration	(13)	(23)	(4)	-	-	-	-	-	(40)
Résultat de cession d'actifs corporels et incorporels	-	-	(1)	-	-	-	-	-	(1)
Autres éléments opérationnels non récurrents	-	-	1	-	-	(3)	-	-	(2)
Amortissements d'immobilisations corporelles	(15)	(10)	(201)	(70)	(28)	-	-	-	(324)
Amortissements d'immobilisations incorporelles hors ceux liés aux regroupements d'entreprises	(23)	-	(145)	(22)	(14)	-	-	-	(204)
Résultat opérationnel ajusté (EBITA)	178	110	610	286	254	(37)	(8)	-	1 393
Amortissements des actifs incorporels liés aux regroupements d'entreprises	(36)	(74)	(25)	(6)	(7)	-	-	-	(148)
Dépréciations des actifs incorporels liés aux regroupements d'entreprises	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Résultat opérationnel (EBIT)	142	36	585	280	247	(37)	(8)	-	1 245
Quote-part dans le résultat net des sociétés mises en équivalence	-	-	-	-	-	-	-	-	26
Coût du financement	-	-	-	-	-	-	-	-	(108)
Produits perçus des investissements financiers	-	-	-	-	-	-	-	-	1
Autres charges et produits financiers	-	-	-	-	-	-	-	-	(77)
Impôt sur les résultats	-	-	-	-	-	-	-	-	(225)
Résultat net des activités cédées ou en cours de cession	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Résultat net									862
<i>Dont</i>									
Résultat net, part du groupe									493
Intérêts minoritaires									369

La quote-part dans le résultat net des sociétés mises en équivalence comprend principalement la quote-part dans le résultat net de NBC Universal pour 15 millions d'euros au premier trimestre 2010 (29 millions d'euros sur le premier trimestre 2009). Cette participation est classée dans le secteur opérationnel Holding & Corporate.

Note 3 Charges et produits des activités financières

Coût du financement

(en millions d'euros)	Trimestres clos le 31 mars		Exercice clos le 31
	2010	2009	décembre 2009
Charges d'intérêts sur les emprunts	128	121	486
Produits d'intérêts de la trésorerie	(10)	(13)	(28)
Coût du financement	118	108	458
<i>Primes liées au remboursement par anticipation d'emprunts et frais d'émission ou d'annulation des lignes de crédit</i>	5	4	14
	123	112	472

Autres charges et produits financiers

(en millions d'euros)	Trimestres clos le 31 mars		Exercice clos le 31
	2010	2009	décembre 2009
Plus-value de cession d'activités	-	-	23
Moins-value de cession d'activités	(12)	(3)	(26)
Plus-value de cession d'investissements financiers	2	1	72
<i>Dont profit de consolidation lié à la dilution de 49,9 % d'UMG dans Vevo</i>	-	-	56
Moins-value de cession d'investissements financiers	-	(5)	(13)
Provision constatée au titre de la securities class action aux Etats-Unis	-	-	(550)
Dépréciation de la participation minoritaire dans NBC Universal	-	-	(82)
Composante financière du coût des régimes d'avantages au personnel	(7)	(6)	(25)
Primes liées au remboursement par anticipation d'emprunts et frais d'émission ou d'annulation des lignes de crédit	(5)	(4)	(14)
Variation de valeur des instruments dérivés	(11)	(15)	(13)
Effet de désactualisation des actifs et des passifs	(9)	(19)	(56)
Autres	(27)	(26)	(111)
Autres charges et produits financiers	(69)	(77)	(795)

Note 4 Impôt

(en millions d'euros)	Trimestres clos le 31 mars		Exercice clos le 31
	2010	2009	décembre 2009
(Charge)/produit d'impôt			
Incidence du régime du bénéfice mondial consolidé	146 (a)	132	473
Autres composantes de l'impôt	(407)	(357)	(1 148) (b)
Impôt sur les résultats	(261)	(225)	(675)

- Correspond à 25 % de l'économie d'impôt attendue au titre de l'exercice 2011.
- Dont -750 millions d'euros liés à l'utilisation des déficits ordinaires reportés par Neuf Cegetel.

Note 5 Réconciliation du résultat net, part du groupe au résultat net ajusté

(en millions d'euros)	Trimestres clos le 31 mars		Exercice clos le 31
	2010	2009	décembre 2009
Résultat net, part du groupe (a)	598	493	830
<i>Ajustements</i>			
Amortissements des actifs incorporels liés aux regroupements d'entreprises	134	148	634
Dépréciations des actifs incorporels liés aux regroupements d'entreprises (a)	-	-	920
Autres charges et produits financiers (a)	69	77	795
Variation de l'actif d'impôt différé lié au bénéfice mondial consolidé	(20)	(79)	(292)
Éléments non récurrents de l'impôt	31 (b)	182 (b)	572 (b)
Impôt sur les ajustements	(48)	(63)	(352)
Intérêts minoritaires sur les ajustements	(28)	(109)	(522)
Résultat net ajusté	736	649	2 585

- a. Tels que présentés au compte de résultat condensé.
- b. Correspond principalement à l'élimination du reversement de l'actif d'impôt différé lié à l'utilisation par SFR des déficits ordinaires reportés par Neuf Cegetel.

Note 6 Résultat par action

	Trimestres clos le 31 mars				Exercice clos le 31 décembre	
	2010		2009		2009	
	De base	Dilué	De base	Dilué	De base	Dilué
Résultat (en millions d'euros)						
Résultat net, part du groupe	598	596 (a)	493	490 (a)	830	829 (a)
Résultat net ajusté	736	734 (a)	649	646 (a)	2 585	2 581 (a)
Nombre d'actions (en millions)						
Nombre d'actions moyen pondéré en circulation (b)	1 228,8	1 228,8	1 170,2	1 170,2	1 203,2	1 203,2
Effet dilutif potentiel lié aux rémunérations payées en actions	-	1,9	-	1,9	-	1,8
Nombre d'actions moyen pondéré ajusté	1 228,8	1 230,7	1 170,2	1 172,1	1 203,2	1 205,0
Résultat par action (en euros)						
Résultat net, part du groupe par action	0,49	0,48	0,42	0,42	0,69	0,69
Résultat net ajusté par action	0,60	0,60	0,55	0,55	2,15	2,14

Le résultat net des activités cédées ou en cours de cession est nul sur les périodes présentées. Le résultat net des activités, part du groupe correspond ainsi au résultat net, part du groupe.

- a. Comprend l'effet dilutif potentiel des plans de stock-option et des plans d'attribution gratuite d'actions Activision Blizzard.
- b. Net des titres d'autocontrôle (79 564 titres au 31 mars 2010).

Note 7 Engagements

La présente note se lit en complément des informations relatives aux engagements donnés et reçus et aux actifs et passifs éventuels au 31 décembre 2009, tels que décrits dans la note 26 de l'annexe aux états financiers consolidés audités de l'exercice clos le 31 décembre 2009 (pages 276 et suivantes du Document de référence 2009). Les principaux engagements contractés/amendés sur le premier trimestre 2010 sont décrits ci-après :

- **GVT**

Pour mémoire, le 13 novembre 2009, Vivendi a pris le contrôle de GVT (Holding) S.A. (GVT), premier opérateur alternatif de télécommunications au Brésil, qu'il consolide par intégration globale à compter de cette date. Au 31 décembre 2009, Vivendi détenait 82,45 % du capital de GVT. Une description détaillée de l'opération et de ses impacts dans les comptes de Vivendi figure dans la note 2.1 de l'annexe aux états financiers consolidés de l'exercice clos le 31 décembre 2009 (pages 206 et 207 du Document de référence 2009).

Au cours du premier trimestre 2010, Vivendi a acquis directement sur le marché 6,3 millions de titres GVT supplémentaires (représentant 4,59 % du capital de GVT) pour un prix d'acquisition de 144 millions d'euros. Au 31 mars 2010, Vivendi détenait ainsi 87,04 % du capital de GVT.

Le 26 mars 2010, la CVM (Comissão de Valores Mobiliários, l'autorité des marchés financiers du Brésil) a autorisé l'offre publique d'acquisition (« l'Offre ») portant sur 17,8 millions de titres GVT, non encore détenus par Vivendi. Le prix d'acquisition dans le cadre de l'Offre s'est élevé à 56 BRL par action, ajusté sur la base du taux SELIC (Taxa Referencial do Sistema Especial de Liquidação e Custodia) pour la période comprise entre le 13 novembre 2009 et le 30 avril 2010, date du règlement livraison de l'Offre. A l'issue du processus d'enchères conduit le 27 avril 2010, Vivendi a acquis 16,6 millions de titres GVT pour un montant total de 416 millions d'euros et détient depuis cette date 99,17 % du capital de GVT. Par ailleurs, les actionnaires qui ont accepté l'offre représentant plus des deux tiers des actions enregistrées à l'Offre, GVT sera retiré de la cote après autorisation de la CVM. La participation de Vivendi dans GVT s'élevant désormais à plus de 95 %, GVT va convoquer l'assemblée de ses actionnaires aux fins de procéder au rachat obligatoire des actions restantes au prix de l'offre (ajusté du taux SELIC pour la période comprise entre la date du règlement livraison de l'offre et la date du rachat des actions).

Conformément aux normes comptables applicables, l'engagement d'achat des intérêts dans le capital de GVT que Vivendi ne détenait pas encore au 31 décembre 2009 (soit 17,55 % du capital de GVT) avait été comptabilisé sous forme de passif financier à court terme, compris dans l'endettement financier net du groupe au 31 décembre 2009, pour un montant de 571 millions d'euros. Au 31 mars 2010, compte tenu des acquisitions de titres et de l'incidence de la couverture de change réalisée au cours du premier trimestre 2010, ainsi que de la mise à jour de l'estimation de l'engagement d'achat des actions restant à acquérir après le 31 mars 2010, le passif financier s'élève à 428 millions d'euros (dont 416 millions d'euros décaissés le 30 avril 2010) au bilan de Vivendi. Enfin, compte tenu de l'ensemble de ces éléments et des achats d'actions à venir après le 31 mars 2010, le prix d'acquisition de 100 % GVT par Vivendi s'établit à un montant total estimé à 3 037 millions d'euros.

- **Canal+ France**

Dans le cadre du rapprochement des activités de télévision payante en France de Groupe Canal+ et de TPS réalisé en janvier 2007, M6 bénéficiait d'une option de vente à Vivendi de sa participation de 5,1 % dans Canal+ France, dont la valeur actualisée s'élevait à 384 millions d'euros au 31 décembre 2009. Le 22 février 2010, M6 est sorti de Canal+ France après avoir exercé son option de vente.

Par ailleurs, le 15 avril 2010, Vivendi et Groupe Canal+ ont été informés de l'intention de Lagardère d'exercer son droit de liquidité sur sa participation de 20 % dans Canal+ France dans le cadre de la procédure prévue à cet effet dans le pacte d'actionnaires conclu le 4 janvier 2007 (pour sa description, se reporter à la note 26.5 « Pacte d'actionnaires » de l'annexe aux états financiers de l'exercice clos le 31 décembre 2009, page 284 du Document de référence 2009).

- **SFR**

Le 18 février 2010, un groupement constitué avec SFR, Vinci et AXA (à hauteur de 30 % chacune) et TDF (10 %) a signé avec Réseau Ferré de France le contrat de partenariat public-privé GSM-R. Ce contrat, d'une durée de 15 ans et d'un montant global de 1 milliard d'euros, consiste à assurer le financement, la construction, l'exploitation et la maintenance d'un réseau de télécommunication numérique qui permettra d'assurer les communications (voix et données) entre les trains et les équipes de régulation au sol en mode conférence. Il sera déployé progressivement jusqu'en 2015 sur 14 000 km de lignes ferroviaires traditionnelles et à grande vitesse en France.

Note 8 Litiges

Dans le cours normal de ses activités, Vivendi est mis en cause dans un certain nombre de procédures judiciaires, gouvernementales, arbitrales et administratives.

La description des litiges dans lesquels Vivendi ou des sociétés de son groupe sont parties (demandeur ou défendeur) est présentée dans la note 27 de l'annexe aux états financiers consolidés de l'exercice clos le 31 décembre 2009 figurant dans le Document de référence 2009 (pages 284 et suivantes). Les paragraphes suivants constituent une mise à jour au 11 mai 2010, date de la réunion du Directoire arrêtant les comptes du premier trimestre clos le 31 mars 2010.

A la connaissance de la société, il n'existe pas d'autre litige, arbitrage, procédure gouvernementale ou judiciaire ou fait exceptionnel (y compris toute procédure, dont l'émetteur a connaissance, qui est en suspens ou dont il est menacé) susceptible d'avoir ou ayant eu dans un passé récent une incidence significative sur la situation financière, le résultat, l'activité et le patrimoine de la société et du groupe, autres que ceux décrits ci-dessous.

Instruction du Pôle financier du Parquet de Paris

Le 23 janvier 2009, le Procureur de la République a transmis au juge d'instruction et aux parties civiles un réquisitoire définitif de non-lieu sur l'ensemble des faits reprochés, qui remontent aux années 2000-2002. Le 16 octobre 2009, le juge Jean-Marie d'Huy a ordonné un renvoi de toutes les parties devant le Tribunal correctionnel. Vivendi s'est constitué partie civile dans cette affaire. Les audiences se tiendront entre le 2 et le 25 juin 2010.

Securities class action aux Etats-Unis

Le 12 mars 2008, Vivendi a soumis au juge, dans le cadre de la procédure de class action, une demande de révision de sa décision de certification du 22 mars 2007 en ce qu'elle a inclus les personnes de nationalité française dans la classe des plaignants potentiels. Le 31 mars 2009, le juge a rejeté cette demande.

Depuis la décision de certification, plusieurs actions nouvelles à titre individuel ont été initiées contre Vivendi sur les mêmes fondements. Le 14 décembre 2007, le juge a décidé de consolider ces actions individuelles avec la class action, pour les besoins de la « Discovery ». Le 2 mars 2009, la Cour a décidé de dissocier la plainte de Liberty Media de la class action. Le 12 août 2009, la Cour a dissocié les différentes actions individuelles, dont l'action intentée par Gamco, de la class action. Ces actions feront l'objet d'un procès séparé.

Le procès de la class action a commencé le 5 octobre 2009 à New York.

Le 29 janvier 2010, le jury a rendu son verdict. Le jury a estimé que Vivendi était à l'origine de 57 déclarations fausses ou trompeuses entre le 30 octobre 2000 et le 14 août 2002. Ces déclarations ont été considérées comme fausses ou trompeuses, au regard de la Section 10(b) du Securities Exchange Act de 1934, dans la mesure où elles ne révélaient pas l'existence d'un prétendu risque de liquidité, ayant atteint son niveau maximum en décembre 2001. Le jury a, en revanche, conclu que ni M. Jean-Marie Messier ni M. Guillaume Hannezo n'étaient responsables de ces manquements.

Le jury a condamné la société à des dommages correspondant à une inflation journalière de la valeur du titre Vivendi allant de 0,15 euro à 11 euros par action et de 0,13 dollar à 10 dollars par American Depositary Receipt (ADR), en fonction de la date d'acquisition de chaque action ou ADR, soit un peu moins de la moitié des chiffres avancés par les plaignants. Le jury a également estimé que l'inflation du cours de l'action Vivendi était tombée à zéro durant les trois semaines qui ont suivi l'attentat du 11 septembre 2001 ainsi que pendant certains jours de bourse fériés sur les places de Paris ou de New York (12 jours).

Le 26 mars 2010, Vivendi a déposé une série de « motions » (« post-trial motions »). L'examen de ces « motions » par le juge est une étape préalable à l'homologation du verdict du jury.

En l'absence de précédents, Vivendi estime qu'avant que le juge puisse prononcer un jugement définitif, le processus d'examen des demandes d'indemnisation des actionnaires doit avoir eu lieu. Cela signifie que tous les actionnaires concernés doivent avoir été avisés de leurs droits éventuels, de la même façon qu'ils l'ont été de l'existence de la « class action ». Le juge aura ensuite à nommer un « agent » chargé d'administrer les demandes d'indemnisation des actionnaires et plus particulièrement d'examiner chacune d'entre elles et d'en déterminer la validité. Le processus, long et complexe, ses modalités et son déroulement pourront être contestés par chacune des parties. Le juge devra ensuite approuver chaque demande d'indemnisation et une fois que toutes les demandes auront été approuvées, il rendra un jugement définitif dont chaque partie pourra interjeter appel.

Vivendi estime disposer de solides arguments en appel. Vivendi entend tout d'abord contester la décision du tribunal sur sa compétence dans cette affaire, sujet par ailleurs actuellement examiné par la Cour Suprême des Etats-Unis dans une autre affaire. Vivendi entend ensuite contester la décision du juge d'inclure les actionnaires français dans la procédure, estimant que cette décision repose sur une analyse erronée du droit français. Vivendi entend également contester la méthode de calcul des dommages des plaignants retenue par le juge et plus généralement, un certain nombre de décisions prises par lui pendant le déroulement du procès. Plusieurs éléments du verdict seront aussi contestés.

Sur la base du verdict rendu le 29 janvier 2010 et en se fondant sur une appréciation aussi objective que possible des éléments exposés ci-dessus, conformément aux principes comptables décrits dans les notes 1.3.1 (recours à des estimations) et 1.3.9 (provisions) de l'annexe aux états financiers consolidés audités de l'exercice clos le 31 décembre 2009 (pages 189 et 202 du Document de référence 2009), Vivendi a comptabilisé au 31 décembre 2009 une provision d'un montant de 550 millions d'euros, au titre de l'estimation des dommages qui pourraient, le cas échéant, être versés aux plaignants. Pour les besoins de l'arrêté des comptes au 31 décembre 2009, le montant de cette provision a été estimé en retenant un certain nombre d'hypothèses, dont certaines sont intégrées dans un modèle statistique élaboré par un expert américain, confirmé par un second, retenus par Vivendi et familiers de ces procédures.

Vivendi considère que cette estimation et les hypothèses qui la sous-tendent sont susceptibles d'être modifiées avec l'évolution de la procédure et, par suite, le montant des dommages qui, le cas échéant, serait versé aux plaignants pourrait varier sensiblement, dans un sens ou dans l'autre, de la provision. Comme le prévoient les normes comptables applicables, les hypothèses sur lesquelles se fonde cette estimation comptable ne sont pas détaillées car leur divulgation au stade actuel de la procédure pourrait être de nature à porter préjudice à Vivendi.

Constatant l'absence de jugement sur le fond du litige aux Etats-Unis, la Cour d'appel de Paris a rejeté le 28 avril 2010 la demande faite par Vivendi de voir jugée abusive la participation de plusieurs actionnaires français à la class action américaine

Enquête sur les transferts du PSG

Une enquête confiée à un juge d'instruction a été ouverte sur les conditions de transfert des joueurs et de rémunération d'intermédiaires du PSG, ancienne filiale du groupe, entre 1998 et 2002. Certains anciens dirigeants du PSG ont été renvoyés devant le Tribunal correctionnel.

Conseil de la concurrence – marché de la téléphonie mobile

Le 10 avril 2009, SFR a formé un pourvoi en cassation contre l'arrêt de la Cour d'appel de Paris du 11 mars 2009, qui a confirmé les condamnations pécuniaires prononcées à l'encontre des trois opérateurs en retenant des faits d'entente à raison d'échanges d'informations de 1997 à 2003. Par arrêt en date du 7 avril 2010, la Cour de Cassation est venue confirmer l'arrêt rendu par la Cour d'Appel de Paris du 11 mars 2009, s'agissant de SFR.

Plainte de Vivendi contre France Telecom devant la Commission Européenne pour abus de position dominante

Le 2 mars 2009, Vivendi a, conjointement avec Free, déposé une plainte devant la Commission européenne à l'encontre de France Telecom pour abus de position dominante. Vivendi et Free reprochent à France Telecom d'imposer des tarifs excessifs sur les offres d'accès à son réseau fixe ainsi que sur l'abonnement téléphonique. Au cours du mois de juillet 2009, Bouygues Telecom s'est joint à cette plainte. Par courrier en date du 2 février 2010, la Commission a informé les parties de son intention de rejeter la plainte. Vivendi a annoncé son intention de porter l'affaire devant le Tribunal de première instance de l'Union Européenne au Luxembourg.

Auto-saisine de l'Autorité de la concurrence sur les pratiques dans le secteur de la télévision payante

A la suite de son auto-saisine et d'une plainte de France télécom, l'Autorité de la concurrence a adressé à Vivendi et Groupe Canal+, le 9 janvier 2009, une notification de griefs. L'Autorité de la concurrence reproche à Groupe Canal+ d'avoir abusé de sa position dominante sur certains marchés de la télévision payante et à Vivendi et Groupe Canal+ d'avoir mis en œuvre une entente avec, d'une part, TF1 et M6 et, d'autre part, le groupe Lagardère. Vivendi et Groupe Canal+ ont contesté ces griefs. Un rapport complémentaire de l'Autorité a été transmis le 15 avril 2010.

Enquête sur l'exécution des engagements pris dans le cadre du rapprochement entre CanalSatellite et TPS

L'Autorité de la concurrence s'est saisie d'office de l'exécution des engagements souscrits par Groupe Canal+ dans le cadre du rapprochement des sociétés TPS et CanalSatellite. L'instruction de ce dossier par l'Autorité de la concurrence est en cours.

Studio Infinity Ward, filiale d'Activision Blizzard

A l'issue d'une enquête interne pour manquement contractuel et insubordination à l'encontre de deux dirigeants du studio Infinity Ward, Activision Blizzard a procédé le 1^{er} mars 2010 au licenciement de Jason West et Vince Zampella. Le 3 mars 2010, les deux anciens dirigeants ont assigné Activision Blizzard devant la Cour Supérieure de Los Angeles pour manquement contractuel et licenciement abusif. Le 9 avril 2010, Activision Blizzard a assigné à son tour les deux anciens dirigeants d'Infinity Ward pour manquement contractuel et non-respect du devoir de loyauté. En outre, 38 salariés, actuels et anciens, du studio Infinity Ward ont assigné le 27 avril 2010 Activision Blizzard devant la Cour Supérieure de Los Angeles, pour manquement contractuel et violation du Code du travail de l'Etat de Californie. Ils soutiennent qu'Activision Blizzard ne leur aurait pas versé des primes et autres rémunérations auxquelles ils auraient droit. Activision Blizzard estime que ces deux procédures n'auront pas d'impact pour elle.

Note 9 Evénements postérieurs à la clôture

Les principaux événements intervenus depuis le 31 mars 2010 sont les suivants :

- **Finalisation de l'acquisition de 100 % de GVT (Holding) S.A. au Brésil** : se reporter à la section 1.1 du rapport financier pour le premier trimestre 2010.
- **Rachat des minoritaires de Canal+ France** : se reporter à la note 7.
- **Dividende payé au titre de l'exercice 2009** : se reporter à la section 1.1 du rapport financier pour le premier trimestre 2010.